

Invacare® Storm³ FFH/Competition

fr Fauteuil roulant électrique
Manuel d'utilisation



Ce manuel DOIT être remis à l'utilisateur du produit.
Lire ce manuel AVANT d'utiliser ce produit, et le conserver en cas de
besoin.



Yes, you can.®

©2017 Invacare Corporation

Tous droits réservés. La republication, la duplication ou la modification de tout ou partie du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable d'Invacare. Les marques commerciales sont identifiées par ™ et ®. Toutes les marques commerciales sont détenues par ou cédées sous licence à Invacare Corporation ou ses filiales, sauf stipulation contraire.

Invacare se réserve le droit de modifier les caractéristiques des produits sans préavis.

Sommaire

1 Généralités	5	4.2.1 Réglage du manipulateur à la longueur du bras de l'utilisateur	26
1.1 Introduction	5	4.2.2 Réglage de la hauteur du manipulateur (uniquement pour les supports de manipulateur escamotable)	26
1.2 Symboles utilisés dans ce manuel	5	4.2.3 Faire pivoter le manipulateur latéralement	26
1.3 Utilisation prévue	6	4.3 Réglage de la hauteur des accoudoirs	26
1.4 Indications	6	4.4 Régler la largeur des accoudoirs	27
1.5 Classification de types	6	4.5 Réglage de l'angle/de la hauteur d'assise	27
1.6 Réglementations	6	4.5.1 Réglage manuel au moyen des plaques perforées	27
1.7 Fonctionnalité	6	4.6 Régler le dossier (assise standard) — manuellement au moyen de molettes	30
1.8 Garantie	7	4.7 Réglage de l'appui-tête	30
1.9 Durée de vie	7	4.7.1 Position de l'appui-tête ou du cale tronc	31
1.10 Limitation de responsabilité	7	4.7.2 Adapter la hauteur de l'appui-tête ou du cale tronc	31
2 Sécurité	8	4.8 Repose-pieds Vari-F	31
2.1 Informations de sécurité sur l'utilisation du fauteuil roulant dans le cadre d'un équipement sportif	8	4.8.1 Faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer	31
2.2 Consignes générales de sécurité	8	4.8.2 Régler l'angle	32
2.3 Informations de sécurité relatives au système électrique	11	4.8.3 Régler la butée de fin de course du repose-pieds	33
2.4 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique	13	4.8.4 Régler la longueur du repose-pieds	34
2.5 Informations de sécurité relatives à la conduite et au mode roue libre	14	4.9 Repose-jambes Vari-A	34
2.6 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance	17	4.9.1 Faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer	34
2.7 Informations de sécurité relatives aux modifications apportées au véhicule électrique	18	4.9.2 Régler l'angle	35
2.8 Étiquettes figurant sur le produit	20	4.9.3 Régler la butée de fin de course du repose-jambes	36
3 Composants et fonction	23	4.9.4 Régler la longueur du repose-jambes	38
3.1 Caractéristiques principales	23	4.9.5 Régler la profondeur du coussin repose-jambes	38
3.2 Manipulateurs	23	4.9.6 Régler la hauteur du coussin repose-jambes	39
4 Réglages (Mise en service)	24	4.9.7 Pour quitter le fauteuil, déverrouiller le coussin repose-jambes et le faire pivoter vers l'arrière	39
4.1 Informations générales sur l'installation	24	4.9.8 Régler la palette repose-pieds à angle réglable	40
4.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur	25	4.9.9 Régler la palette repose-pieds à angle et profondeur réglables	40
		5 Accessoires	42
		5.1 Ceintures de maintien	42

5.1.1	Types de ceintures de maintien	42	7.2.9	Comment manipuler correctement des batteries endommagées	56
5.1.2	Réglage correct de la ceinture de maintien	43			
6	Utilisation	44	8	Transport	57
6.1	Déplacement	44	8.1	Transport — Généralités	57
6.2	Avant le premier déplacement	44	8.2	Transfert du véhicule électrique dans un véhicule	58
6.3	Se garer / S'arrêter	44	8.3	Utilisation du véhicule électrique en tant que siège de véhicule	58
6.4	Monter et descendre du véhicule électrique	44	8.3.1	Arrimage du fauteuil roulant dans un véhicule	60
6.4.1	Enlever l'accoudoir pour s'installer dans le fauteuil	44	8.4	Transport du véhicule électrique sans occupant	61
6.4.2	Déconnexion du manipulateur	45	9	Maintenance	62
6.4.3	Informations relatives au transfert	45	9.1	Introduction à la maintenance	62
6.5	Franchir des obstacles	46	9.2	Nettoyer le fauteuil électrique	62
6.5.1	Hauteur d'obstacle maximale	46	9.3	Contrôles d'inspection	63
6.5.2	Informations de sécurité relatives au franchissement d'obstacles	46	9.3.1	Avant chaque utilisation du véhicule électrique	63
6.5.3	Comment bien franchir des obstacles	47	9.3.2	Une fois par semaine	63
6.6	Montée et descente de pentes	48	9.3.3	Une fois par mois	64
6.7	Utilisation sur la voie publique	49	9.4	Roues et pneus	65
6.8	Conduite du véhicule électrique en mode roue libre	49	9.5	Stockage à court terme	65
6.8.1	Débrayage des moteurs	49	9.6	Longue période de stockage	66
7	Système de commandes	51	10	Après l'utilisation	67
7.1	Système de protection des commandes	51	10.1	Reconditionnement	67
7.1.1	Fusible principal	51	10.2	Gestion des déchets	67
7.2	Batteries	51	11	Caractéristiques techniques	68
7.2.1	Généralités sur la charge	52	11.1	Caractéristiques techniques	68
7.2.2	Consignes générales sur la charge	52	12	Après-vente	73
7.2.3	Comment charger les batteries	52	12.1	Contrôles effectués	73
7.2.4	Comment débrancher le véhicule électrique après la charge	53			
7.2.5	Stockage et maintenance	53			
7.2.6	Consignes relatives à l'utilisation des batteries	54			
7.2.7	Transport des batteries	55			
7.2.8	Consignes générales relatives à la manipulation des batteries	55			

1 Généralités

1.1 Introduction

Merci d'avoir choisi un produit Invacare.

Le présent manuel d'utilisation contient des informations importantes sur la manipulation du produit. Pour garantir une utilisation en toute sécurité du produit, lisez attentivement le manuel d'utilisation et respectez les consignes de sécurité.

Avant de lire ce manuel, assurez-vous de disposer de la version la plus récente. Vous trouverez la toute dernière version pdf sur le site Internet d'Invacare (voir au dos de ce manuel). Si la taille des caractères de la version imprimée du manuel d'utilisation vous semble trop difficile à lire, vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site Internet. Vous pourrez alors ajuster la taille des caractères à l'écran pour améliorer votre confort visuel.

Ce véhicule électrique a été conçu pour un grand nombre d'utilisateurs aux besoins différents.

La décision de savoir si le modèle convient à l'utilisateur revient exclusivement au personnel médical ayant les compétences médicales appropriées.

Certains réglages et travaux d'entretien peuvent être effectués par l'utilisateur ou par une tierce-personne. D'autres exigent toutefois une formation technique et ne doivent être effectués que par votre fournisseur spécialisé Invacare. Reportez-vous au chapitre Contrôles d'inspection sous 9 Maintenance, page 62. Tout dommage ou toute erreur résultant du non-respect du manuel d'utilisation ou d'une mauvaise maintenance sont exclus de la garantie.

Pour obtenir plus d'informations sur le produit, comme les avis de sécurité ou les rappels du produit, contactez votre représentant Invacare. Les coordonnées et les adresses des sites Web sont indiquées au dos du présent manuel.

1.2 Symboles utilisés dans ce manuel

Dans ce manuel, les mentions de danger sont indiquées par des symboles. Ces symboles sont accompagnés d'un avertissement qui indique le niveau de risque.



AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, est susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, est susceptible de provoquer des blessures mineures ou légères.



IMPORTANT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, est susceptible de provoquer des dommages matériels.



Donne des conseils, recommandations et informations utiles pour une utilisation efficace et sans souci.



Ce produit est conforme à la Directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.



Ce symbole identifie divers outils, composants et autres éléments qui sont nécessaires à l'exécution de certaines tâches.

1.3 Utilisation prévue

Ce véhicule électrique a été conçu pour des personnes dont la capacité à marcher est altérée, mais qui, de par leur faculté visuelle et leur condition physique et mentale, sont capables de conduire un véhicule électrique.

1.4 Indications

L'utilisation de ce fauteuil roulant électrique est recommandée dans les cas suivants :

- Incapacité totale ou très limitée à se déplacer à domicile.
- Nécessité de quitter le domicile afin de s'oxygéner lors d'une promenade ou de se rendre dans des lieux proches afin de vaquer à des occupations quotidiennes.

La prescription de fauteuils roulants électriques en intérieur et en extérieur est conseillée si l'utilisation d'un fauteuil roulant manuel n'est plus possible en raison de l'incapacité et si la conduite d'un véhicule électrique reste possible.

Contre-indications

Ce produit ne présente aucune contre-indication connue.

1.5 Classification de types

Ce véhicule a été classé dans la **catégorie B des produits servant à la mobilité** (pour les intérieurs et extérieurs) conformément à EN 12184. Il est ainsi suffisamment compact et maniable pour l'intérieur, mais peut également franchir de nombreux obstacles à l'extérieur.

1.6 Réglementations

Ce véhicule a subi avec succès tous les tests de sécurité conformes aux normes allemandes et internationales. Il satisfait également aux exigences des normes RoHS 2011/65/EU, REACH 1907/2006/EC et DIN EN 12184, norme EN 1021-2 incluse. Il a également été testé avec succès selon la norme EN 60529 IPX4 quant à sa résistance aux projections d'eau, et est par conséquent bien adapté aux conditions atmosphériques typiques d'Europe.

1.7 Fonctionnalité

N'utilisez un véhicule électrique que s'il est en parfait état de marche. Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous mettre en danger, ainsi que d'autres personnes.

La liste ci-dessous ne prétend pas être exhaustive. Elle a simplement pour but d'indiquer certaines situations qui pourraient affecter la fonctionnalité de votre véhicule électrique.

Certaines situations exigent que vous arrêtiez immédiatement d'utiliser votre véhicule électrique. D'autres situations vous permettent d'utiliser votre véhicule électrique pour vous rendre chez votre fournisseur.

Il convient d'arrêter d'utiliser votre véhicule électrique si sa fonctionnalité est réduite pour les raisons suivantes :

- défaillance des freins

Il convient de contacter immédiatement un fournisseur Invacare agréé si la fonctionnalité de votre véhicule électrique est réduite pour les raisons suivantes :

- système d'éclairage (le cas échéant) en panne ou défectueux
- réflecteurs tombés
- filetage usé ou pression des pneus insuffisante
- accoudoirs endommagés (par ex. rembourrage d'accoudoir déchiré)
- repose-jambes endommagés (par ex. sangles talonnières manquantes ou déchirées)
- ceinture de maintien endommagée
- joystick endommagé (le joystick ne peut pas être mis en position neutre)
- câbles endommagés, coudés, pincés ou détachés de la fixation
- dérapage du véhicule électrique au freinage
- véhicule électrique tirant vers un côté lorsqu'il se déplace
- apparition de bruits inhabituels

Ou bien si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas avec votre véhicule électrique.

1.8 Garantie

Les modalités et conditions font partie des modalités et conditions générales spécifiques aux différents pays de vente du produit.

1.9 Durée de vie

Dans le cas de ce produit, notre entreprise part d'une durée de vie de cinq ans dans la mesure où le produit est utilisé conformément à sa finalité et que toutes les indications relatives à la maintenance et au service après-vente sont respectées. Cette durée de vie peut même être dépassée lorsque le produit est soigneusement traité, entretenu et utilisé et qu'aucune limite technique ne résulte de la poursuite du développement scientifique et technique. La durée de vie peut aussi être considérablement raccourcie suite à utilisation extrême et emploi non conforme. La fixation de la durée de vie par notre entreprise ne constitue pas une garantie supplémentaire.

1.10 Limitation de responsabilité

Invacare décline toute responsabilité en cas de dommage lié à :

- un non respect du manuel d'utilisation,
- une utilisation incorrecte,
- l'usure normale,
- un assemblage ou montage incorrect par l'acheteur ou des tiers,
- des modifications techniques,
- des modifications non autorisées et/ou l'utilisation de pièces de rechange inadaptées.

2 Sécurité

2.1 Informations de sécurité sur l'utilisation du fauteuil roulant dans le cadre d'un équipement sportif

À lire en priorité

Le chapitre suivant contient des informations de sécurité destinées à garantir une utilisation sûre du fauteuil roulant dans la vie quotidienne. Ces informations ont pour objet principal la sécurité de l'utilisateur, mais également celle des autres personnes susceptibles de se trouver à proximité du fauteuil roulant. Le respect de ces instructions est par conséquent capital.

Lors de l'utilisation du fauteuil roulant dans le cadre d'un équipement sportif, la situation peut légèrement différer. Dans cette situation également, la sécurité des observateurs et des spectateurs doit être primordiale pour les organisateurs de l'épreuve sportive et les athlètes participants. Dans le même temps, les athlètes s'exposent sciemment à un risque accru de blessure, et le fauteuil roulant est également soumis à des contraintes et à une usure supérieures.

L'athlète doit connaître et comprendre ces risques. Un utilisateur de fauteuil roulant désireux de participer à un événement sportif avec son fauteuil roulant ne doit le faire qu'après avoir consulté un médecin. Seul le médecin est en droit de décider si la participation à une épreuve sportive particulière est souhaitable ou non. Ensuite, il incombe à l'utilisateur du fauteuil roulant d'évaluer les risques correctement et d'agir en conséquence.

Invacare ne saurait être tenue responsable en cas de blessure de l'utilisateur ou d'autres personnes et ne fournira aucune garantie en cas de dommages au fauteuil roulant résultant d'une usure accrue en raison de son utilisation dans le cadre d'un équipement sportif.

2.2 Consignes générales de sécurité



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas d'utilisation du véhicule électrique dans un autre but que celui décrit dans le présent manuel

- Le véhicule électrique doit être utilisé uniquement conformément aux instructions fournies dans le présent manuel d'utilisation.
- Prêtez une attention particulière aux consignes de sécurité.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas de conduite du véhicule électrique sous l'influence de médicaments ou d'alcool

- Ne conduisez jamais le véhicule électrique si vous êtes sous l'influence de médicaments ou d'alcool. En cas de besoin, demandez l'aide d'une tierce-personne disposant de capacités physiques et mentales appropriées.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de dommage ou de blessure en cas de mise en marche involontaire du véhicule électrique

- Coupez l'alimentation du véhicule électrique avant de vous y installer, d'en sortir ou de manipuler des objets.
- Lors du débrayage de l'unité motrice, le frein intégré est désactivé. C'est pour cette raison que la conduite du véhicule électrique par une tierce-personne est uniquement recommandé sur les surfaces planes, jamais sur les pentes. Ne laissez jamais le véhicule électrique sur une pente avec les moteurs débrayés. Après avoir poussé le véhicule électrique, ré-embroyez immédiatement les moteurs (reportez-vous à la section relative à la conduite du véhicule électrique en roue libre).

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure en cas de coupure du contact pendant le déplacement du véhicule électrique, par exemple suite à l'actionnement du bouton marche/arrêt ou au débranchement d'un câble, entraînant un arrêt abrupt et violent du véhicule

- Si vous devez freiner en cas d'urgence, relâchez tout simplement le joystick de commande pour arrêter le véhicule (reportez-vous au manuel d'utilisation du manipulateur pour plus d'informations).

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure si une personne se trouve encore dans le véhicule électrique lors du transfert de celui-ci dans un autre véhicule en vue de son transport

- Il est toujours préférable que l'occupant ne se trouve pas dans le véhicule électrique lors du transfert de celui-ci dans un autre véhicule.
- Si le véhicule électrique doit être chargé sur une rampe avec son conducteur, assurez-vous que la rampe n'excède pas la pente nominale (reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68).
- Si le véhicule électrique doit être chargé à l'aide d'une rampe qui excède la pente nominale (reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68), un treuil doit impérativement être utilisé. Une tierce-personne peut surveiller le processus de chargement et apporter son aide pour plus de sécurité.
- Il est aussi possible d'utiliser un monte-charge à plateforme. Assurez-vous que le poids total du véhicule électrique, utilisateur inclus, ne dépasse pas le poids total maximum autorisé pour le monte-charge à plateforme ou le treuil, le cas échéant.



AVERTISSEMENT !

Risque de chute du véhicule électrique

- Ne vous avancez pas sur le siège, ne vous penchez pas en avant entre vos genoux, ne vous étirez pas vers l'arrière au-delà du haut du dossier, par exemple, pour attraper un objet.
- Si une ceinture de maintien est installée, elle doit être correctement mise en place et ajustée chaque fois que vous utilisez le véhicule électrique.
- Pour vous asseoir dans un autre siège, positionnez le véhicule électrique le plus près possible de ce siège.



ATTENTION !

Risque de blessure en cas de dépassement de la charge maximale autorisée

- Ne dépassez pas la charge maximale autorisée (reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68).
- Le véhicule électrique est conçu uniquement pour recevoir un seul occupant avec un poids maximal ne dépassant pas la charge maximale autorisée pour ce véhicule. N'utilisez jamais le véhicule électrique pour transporter plusieurs personnes.



ATTENTION !

Risque de blessure en cas de manipulation inadéquate ou de chute de pièces lourdes

- Lors des opérations d'entretien ou de maintenance ou lorsque vous soulevez certaines pièces du véhicule électrique, tenez compte du poids de chaque composant, et notamment des batteries. Veillez à toujours adopter une posture adéquate et n'hésitez pas à demander de l'aide.



ATTENTION !

Risque de blessure provoquée par des pièces mobiles

- Veillez à ce que les pièces mobiles du véhicule électrique, comme les roues ou l'un des dispositifs de levage (le cas échéant), n'occasionnent pas de blessures, en particulier en présence d'enfants.



ATTENTION !

Risque de blessure provoquée par des surfaces brûlantes

- N'exposez pas le véhicule électrique à la lumière directe du soleil pendant des périodes prolongées. Les pièces métalliques et les surfaces telles que le siège et les accoudoirs risquent de devenir brûlantes.

**ATTENTION !****Risque d'incendie ou de panne en cas de raccordement d'appareils électriques**

- Ne raccordez à votre véhicule électrique aucun appareil électrique qui n'ait été expressément autorisé par Invacare. Confiez toutes les installations électriques à votre fournisseur Invacare agréé.

2.3 Informations de sécurité relatives au système électrique

**AVERTISSEMENT !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle**

- Une utilisation inappropriée du véhicule électrique peut entraîner des émissions de fumée, des étincelles ou un dégagement de chaleur. Un incendie est susceptible de provoquer des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
- Le véhicule électrique NE doit PAS être utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu.
 - Si le véhicule électrique commence à émettre de la fumée, des étincelles ou de la chaleur, cessez de l'utiliser et faites-le IMMÉDIATEMENT contrôler.

**AVERTISSEMENT !****Risque d'incendie**

- Les lampes allumées produisent de la chaleur. Si vous couvrez les lampes avec un tissu (un vêtement, par exemple), celui-ci risque de s'enflammer.
- Ne couvrez JAMAIS le système d'éclairage avec un tissu.

**AVERTISSEMENT !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle en cas de transport de systèmes à oxygène**

- Les textiles et autres matériaux a priori difficilement inflammables s'enflamment facilement et brûlent rapidement au contact d'air enrichi en oxygène.
- Vérifiez les tubes d'oxygène chaque jour afin de vous assurer qu'il n'y a pas de fuites entre le cylindre et le site de distribution et maintenez-les à l'écart des étincelles électriques et de toute source d'allumage.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure ou de dommage liés à des courts-circuits

Les broches des connecteurs présentes sur les câbles connectés au module d'alimentation peuvent rester sous tension même lorsque le système est arrêté.

- Les câbles munis de broches actives doivent être connectés, retenus ou couverts (au moyen de matériaux non-conducteurs) de façon à ne pas être exposés au contact humain ni à des matériaux susceptibles de provoquer des courts-circuits.
- Lorsque des câbles munis de broches actives doivent être déconnectés (pour débrancher le câble bus du manipulateur à des fins de sécurité, par exemple), veillez à retenir ou à couvrir les broches (au moyen de matériaux non-conducteurs).



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

La corrosion des composants électriques à cause d'une exposition à de l'eau ou à des liquides peut entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Réduisez l'exposition des composants électriques à l'eau et/ou aux liquides.
- Les composants électriques endommagés par la corrosion DOIVENT être immédiatement remplacés.
- Les véhicules électriques fréquemment exposés à de l'eau/des liquides peuvent exiger un remplacement plus fréquent des composants électriques.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une décharge électrique entraînant des blessures graves ou mortelles ou la détérioration du système électrique.

- Le câble ROUGE POSITIF (+) de la batterie DOIT être connecté aux bornes/pôles POSITIFS (+) de la batterie. Le câble NOIR NÉGATIF (-) de la batterie DOIT être connecté aux bornes/pôles NÉGATIFS (-) de la batterie.
- Veillez à ce qu'aucun outil et/ou câble de batterie ne soit JAMAIS en contact simultanément avec les DEUX pôles de la batterie. Cela risquerait de provoquer une décharge électrique et des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
- Installez des bouchons protecteurs sur les bornes positive et négative de la batterie.
- Remplacez immédiatement le(s) câble(s) dont le revêtement isolant est endommagé.
- NE retirez PAS le fusible ni le matériel de fixation du câble POSITIF (+) rouge de la batterie et de la vis de montage.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Une décharge électrique est susceptible

d'entraîner une blessure grave, voire mortelle

- Pour éviter toute décharge électrique, vérifiez que les câbles des fiches et des cordons ne sont pas coupés ni effilochés. Remplacez immédiatement les cordons coupés ou les câbles effilochés.



Risque de détérioration du véhicule électrique

Une défaillance du système électrique peut provoquer un comportement inhabituel : lumière continue, absence de lumière ou bruits provenant des freins magnétiques.

- En cas de défaillance, éteignez le manipulateur, puis rallumez-le.
- Si le problème persiste, débranchez ou retirez la source d'alimentation. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre fournisseur.
- N'hésitez pas à contacter votre fournisseur pour toute question.

2.4 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique

Ce véhicule électrique a été testé avec succès, conformément à des normes internationales, quant à sa compatibilité électromagnétique. Les champs électromagnétiques, tels que

les émetteurs de radio et de télévision, les appareils radio et téléphones mobiles en produisant, risquent cependant d'avoir éventuellement une influence sur le fonctionnement des véhicules électriques. Le dispositif électronique utilisé dans nos véhicules électriques peut également occasionner de faibles perturbations électromagnétiques, se situant cependant en dessous de la limite légale. Veuillez donc tenir compte des remarques suivantes:



AVERTISSEMENT !

Risque de mauvais fonctionnement suite à des émissions électromagnétiques

- Ne pas utiliser d'émetteur portatif ni d'appareils de communication (par ex. appareils radio ou téléphones mobiles) ou, selon le cas, ne pas les utiliser pendant que le véhicule est en service.
- Eviter la proximité de puissants émetteurs de radio ou de télévision.
- Si votre véhicule devait se mettre en mouvement de lui-même ou si les freins venaient à se desserrer, mettre le fauteuil roulant hors service.
- Le fait d'ajouter des accessoires électriques et autres ou de modifier le véhicule risque de rendre celui-ci sujet aux émissions électromagnétiques / panne. Tenir compte du fait qu'il n'existe pas de méthode vraiment sûre pour déterminer l'effet de telles modifications sur la résistance aux interférences.
- Signaler tous les mouvements indésirables du véhicule qui sont survenus, voire le desserrage des freins électriques, au fabricant.

2.5 Informations de sécurité relatives à la conduite et au mode roue libre



DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Tout dysfonctionnement du joystick est susceptible de se traduire par des mouvements inattendus/erratiques entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles

- En présence d'un mouvement inattendu ou erratique, cessez immédiatement d'utiliser le fauteuil roulant et contactez un technicien qualifié.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique**

- En montée et en descente, la pente maximale de sécurité doit toujours être respectée (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68).
- Redressez toujours le dossier de votre siège ou le dispositif d'inclinaison du siège à la verticale avant de monter une pente. Nous vous conseillons de positionner le dossier du siège et le dispositif d'inclinaison du siège (si installé) légèrement vers l'arrière avant de descendre une pente.
- Ne dépassez jamais les 2/3 de la vitesse maximale autorisée lorsque vous descendez une pente. Évitez de freiner ou d'accélérer brutalement sur les trajets en pente.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire sur des surfaces mouillées, glissantes, verglacées ou huileuses (comme la neige, le gravier, le verglas, etc.) lorsqu'il existe un risque de perte de contrôle du véhicule, en particulier sur une pente. Cette recommandation s'applique aussi à certaines surfaces peintes ou en bois traité. Si vous ne pouvez éviter de vous déplacer sur de telles surfaces, conduisez lentement et avec la plus grande prudence.
- N'essayez jamais de surmonter un obstacle lors d'un déplacement en montée ou descente.
- N'essayez jamais de monter ou de descendre une série de marches avec votre véhicule électrique.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique (suite)**

- Lorsque vous franchissez des obstacles, respectez toujours la hauteur maximale d'obstacle (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68 et aux informations relatives au franchissement d'obstacles indiquées dans la section 6.5 Franchir des obstacles, page 46).
- Évitez de déplacer votre centre de gravité ou d'effectuer des mouvements brusques du joystick ou des modifications de direction soudaines pendant que le véhicule électrique est en mouvement.
- N'utilisez jamais le véhicule électrique pour transporter plusieurs personnes.
- Ne dépassez pas la charge totale maximale autorisée ou la charge maximale par essieu (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68).
- Tenez compte du fait que le véhicule électrique freine ou accélère lorsque vous modifiez la vitesse de déplacement pendant que le véhicule est en mouvement.



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

Un positionnement incorrect lorsque vous vous penchez sur le côté ou en avant risque d'entraîner le basculement du fauteuil roulant et provoquer des blessures graves ou des dommages matériels

- Pour garantir la stabilité et le bon fonctionnement de votre véhicule électrique, vous devez en permanence conserver un équilibre correct. Votre fauteuil roulant électrique a été conçu pour rester droit et stable au cours des activités quotidiennes normales, tant que vous n'allez PAS au-delà du centre de gravité.
- Lorsque vous vous penchez vers l'avant du fauteuil roulant, NE dépassez PAS la longueur des accoudoirs.
- N'essayez PAS d'attraper des objets si vous devez vous avancer sur le siège ou les attraper sur le sol en vous penchant pour les faire passer entre vos genoux.



AVERTISSEMENT !

Risque de panne dans des conditions météorologiques défavorables (froid extrême, zone isolée)

- Si votre mobilité est extrêmement réduite, nous vous conseillons de NE PAS vous déplacer sans être accompagné par une tierce-personne lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure si votre pied glisse du repose-pieds et se bloque sous le véhicule électrique alors qu'il est en mouvement

- Avant d'emprunter le véhicule électrique, assurez-vous que vos pieds reposent correctement sur les palettes repose-pieds et que les deux repose-jambes sont bien verrouillés.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure si vous heurtez un obstacle en franchissant des passages étroits tels que portes et entrées

- Franchissez les passages étroits à la vitesse de déplacement la plus basse et avec la plus grande prudence.



AVERTISSEMENT !

Si votre véhicule électrique est équipé de repose-jambes élévateurs, il existe un risque de blessure corporelle ou de détérioration du véhicule si les repose-jambes sont relevés lors de l'utilisation du véhicule électrique.

- Pour éviter tout déplacement indésirable du centre de gravité du véhicule électrique vers l'avant (plus particulièrement en descente) et pour éviter d'endommager le véhicule, les repose-jambes élévateurs doivent toujours être abaissés lors des déplacements quotidiens.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de basculement en cas de retrait, de détérioration ou de modification de la position d'usine par défaut des dispositifs anti-basculé

- Les dispositifs anti-basculé doivent uniquement être retirés pour démonter le véhicule en vue de son transport dans un véhicule ou de son stockage.
- Les dispositifs anti-basculé doivent toujours être installés lors de l'utilisation du véhicule électrique.

**AVERTISSEMENT !****Risque de basculement**

Les dispositifs anti-basculé (stabilisateurs) ne sont efficaces que sur un sol ferme. Sur un sol mou tel que du gazon, de la neige ou de la boue, ils s'enfoncent lorsque le véhicule électrique s'y appuie. Ils perdent leur efficacité et le véhicule risque de basculer.

- Ne vous déplacez qu'avec extrême prudence sur un sol mou, en particulier pour monter ou descendre des côtes. Veillez alors davantage à la stabilité du véhicule électrique.

2.6 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance

**AVERTISSEMENT !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle**

Une réparation et/ou une maintenance incorrectes de ce véhicule électrique par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés est susceptible d'entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- NE procédez à AUCUNE tâche de maintenance autre que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation. Ces réparations et/ou entretiens DOIVENT impérativement être confiés à un technicien qualifié. Contactez un fournisseur ou un technicien Invacare.



ATTENTION !

Risque d'accident et de perte de garantie en cas de défaut de maintenance

- Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents liés à une usure passée inaperçue, il est capital que ce véhicule électrique fasse l'objet d'un contrôle une fois par an dans des conditions d'utilisation normales (voir le plan de contrôle indiqué dans les instructions d'entretien).
- Dans des conditions d'utilisation difficiles, comme des déplacements quotidiens sur des pentes abruptes, ou en cas d'utilisation dans le cadre de soins médicaux où les utilisateurs du véhicule électrique changent fréquemment, il peut s'avérer opportun d'effectuer des contrôles intermédiaires sur les freins, les accessoires et les organes de roulement.
- Si le véhicule électrique doit être utilisé sur les voies publiques, il appartient à son conducteur de s'assurer que ce dernier remplit toutes les conditions de fonctionnement et de sécurité requises. Tout défaut ou toute négligence dans l'entretien et la maintenance du véhicule électrique se traduira par une limitation de la responsabilité du fabricant.

2.7 Informations de sécurité relatives aux modifications apportées au véhicule électrique



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

- L'utilisation ou le remplacement (maintenance) de pièces inadéquates est susceptible d'entraîner des blessures ou des dégâts matériels.
- Les pièces de rechange **DOIVENT** correspondre aux pièces d'origine Invacare.
 - Veillez à toujours indiquer le numéro de série du fauteuil roulant lorsque vous commandez des pièces de rechange.

**ATTENTION !**

L'utilisation de composants ou d'accessoires non approuvés est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule électrique.

L'utilisation de systèmes d'assise, d'accessoires et de pièces non approuvés par Invacare peut altérer la stabilité au basculement du véhicule électrique et augmenter les risques de basculement.

- Utilisez uniquement des systèmes d'assise, des accessoires et des pièces approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les systèmes d'assise non approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique ne sont pas conformes, dans certains cas, aux normes actuelles et sont susceptibles d'augmenter les risques d'inflammabilité et d'irritation de la peau.

- Utilisez uniquement des systèmes d'assise approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les composants électriques et électroniques non approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique sont susceptibles de provoquer des incendies et des dommages électromagnétiques.

- Utilisez uniquement des composants électriques et électroniques approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les batteries non approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique sont susceptibles de provoquer des brûlures chimiques.

- Utilisez uniquement des batteries approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique.

**ATTENTION !**

L'utilisation de dossiers non approuvés est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule électrique.

Un dossier remonté non approuvé par Invacare pour ce véhicule électrique risque de surcharger la canne de dossier et ainsi d'augmenter le risque de blessures ou d'endommagement du véhicule électrique.

- Veuillez contacter votre fournisseur spécialisé Invacare pour procéder à l'analyse des risques, aux calculs, aux contrôles de stabilité, etc. afin de s'assurer que le dossier peut être utilisé en toute sécurité.

**Marquage CE du véhicule électrique**

- L'évaluation de la conformité/le marquage CE ont été effectués dans le respect de la Directive 93/42 CEE et s'appliquent uniquement au produit complet.
- Le marquage CE est invalidé si des composants ou accessoires sont remplacés ou ajoutés sans avoir été approuvés pour ce produit par Invacare.
- Dans ce cas, l'entreprise qui ajoute ou remplace les composants ou accessoires est responsable de l'évaluation de la conformité/du marquage CE et doit enregistrer le véhicule électrique en tant que conception spéciale dans la documentation correspondante.








Informations importantes relatives aux outils de maintenance

– Certaines des tâches de maintenance décrites dans le présent manuel et pouvant être effectuées par l'utilisateur sans aucun problème requièrent l'utilisation d'outils adaptés. Si vous ne disposez pas de ces outils, nous vous conseillons de ne pas effectuer ces tâches de maintenance. Le cas échéant, nous vous recommandons de contacter immédiatement une société de réparation spécialisée et agréée.



2.8 Étiquettes figurant sur le produit







<p>Ⓐ</p>	<p>Identification des points de fixation à l'avant et à l'arrière :</p>	<p>Si le symbole apparaît sur un autocollant jaune clair, le point de fixation est adapté à la fixation du véhicule électrique dans un véhicule pour être utilisé comme siège de véhicule.</p>
<p>Ⓑ</p>	<p>   ISO 7176-19 </p>	<p>Avertissement signalant que le véhicule électrique ne doit pas être utilisé comme siège de véhicule.</p> <p>Ce véhicule électrique ne répond pas aux exigences de la norme ISO 7176-19.</p>
		<p>Autocollant d'identification sur le châssis.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p>

C		<p>Identification de la position du levier d'embrayage pour la conduite et la poussée (seul le côté droit est visible sur l'illustration).</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p>
D		<p>Indication des points de pincement susceptibles de se produire sur le véhicule électrique</p>

Signification des symboles figurant sur les étiquettes

	Date de fabrication
	<p>Ce produit est conforme à la Directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.</p>

	<p>Ce produit a été fourni par un fabricant conscient des enjeux environnementaux. Ce produit peut contenir des substances nuisibles à l'environnement s'il est jeté dans un endroit (décharge) non conforme à la législation en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le symbole de « poubelle barrée » est placé sur ce produit pour encourager le recyclage quand cela est possible. • Préservez l'environnement en faisant recycler ce produit en fin de vie dans un centre de recyclage.
	Consultez le manuel d'utilisation

	<p>Ce symbole indique la position de « Conduite » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est embrayé et les freins moteurs sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule électrique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notez que les deux moteurs doivent toujours être embrayés pour conduire.
	<p>Ce symbole indique la position de « Poussée » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est débrayé et les freins moteurs ne sont pas opérationnels. Le véhicule électrique peut être poussé par une tierce-personne et les roues tournent librement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notez que le manipulateur doit être éteint. • Consultez également les informations fournies dans la section 6.8 Conduite du véhicule électrique en mode roue libre, page 49.

3 Composants et fonction

des différents manipulateurs dans les modes d'emploi séparés correspondants ci-joints.

3.1 Caractéristiques principales



- 1 Barre de poussée
- 2 Vis de réglage de la hauteur du manipulateur
- 3 Vis de réglage de l'angle du dossier
- 4 Levier de débrayage des moteurs
- 5 Manipulateur
- 6 Bouton de déverrouillage du repose-jambes

3.2 Manipulateurs

Votre fauteuil roulant électrique peut être équipé de différents manipulateurs. Vous trouverez des informations relatives au mode de fonctionnement et à la manipulation

4 Réglages (Mise en service)

4.1 Informations générales sur l'installation



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

L'utilisation prolongée d'un véhicule électrique dont les réglages ne sont pas conformes aux spécifications risque d'entraîner une instabilité du véhicule et de provoquer des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Les réglages de performance doivent être effectués uniquement par des professionnels de la santé ou des personnes qui connaissent parfaitement ce processus et les capacités de l'utilisateur.
- Après l'installation/le réglage du véhicule électrique, assurez-vous qu'il fonctionne conformément aux paramètres définis lors de la procédure d'installation. Si le véhicule électrique ne fonctionne pas conformément aux paramètres, éteignez-le IMMÉDIATEMENT et réintroduisez les paramètres d'installation. Si le véhicule électrique continue de ne pas fonctionner correctement, contactez Invacare.



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Du matériel de fixation serré de manière insuffisante ou manquant risque de provoquer une instabilité entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Après TOUT réglage, toute réparation ou tout entretien et avant toute utilisation, assurez-vous que l'ensemble du matériel de fixation est présent et convenablement serré.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure ou de dommage matériel

Une installation incorrecte de ce véhicule électrique par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels.

- N'essayez PAS d'installer ce véhicule électrique. L'installation initiale de ce véhicule électrique DOIT être effectuée par un technicien qualifié.
- Ce n'est qu'après avoir reçu des conseils appropriés de la part d'un professionnel de la santé que l'utilisateur pourra procéder à un réglage.
- N'exécutez PAS ces tâches si vous ne disposez pas des outils répertoriés.

**ATTENTION !****Dommages au véhicule électrique et risque d'accident**

Des collisions peuvent se produire entre les composants du véhicule électrique à cause de différentes combinaisons d'options de réglage et de leurs paramètres individuels

- Le véhicule électrique est équipé d'un système d'assise individuel multi-réglable comprenant des repose-jambes réglables, des accoudoirs, un appui-tête et autres options. Ces options sont décrites dans les chapitres qui suivent. Elles permettent d'adapter le siège aux exigences physiques et à l'état de santé de l'utilisateur. Lors de l'adaptation du système et des fonctions d'assise à l'utilisateur, assurez-vous que les composants du véhicule électrique n'entrent pas en collision.



L'installation initiale doit toujours être effectuée par un professionnel de santé. Ce n'est qu'après avoir reçu des conseils appropriés de la part d'un professionnel de la santé que l'utilisateur pourra procéder à un réglage.



Veuillez noter que certaines sections du présent manuel d'utilisation peuvent ne pas s'appliquer à votre produit, étant donné que le manuel concerne tous les modèles existants (à la date d'impression).

Options de réglage électrique

Consultez le manuel d'utilisation de votre manipulateur pour plus d'information sur l'utilisation des options de réglage électrique.

4.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur

Les informations qui suivent s'appliquent à tous les systèmes d'assise.

**ATTENTION !**

Risque de déport du manipulateur vers l'arrière en cas de collision accidentelle avec un obstacle, comme l'encadrement d'une porte ou une table, auquel cas le joystick peut se bloquer contre le coussinet d'accoudoir si la position du manipulateur est réglée alors que toutes les vis ne sont pas complètement serrées

- Le véhicule électrique risque dans ce cas d'avancer de manière incontrôlée et de blesser l'utilisateur du véhicule et toute personne susceptible de se trouver sur son chemin.
- Lors du réglage de la position du manipulateur, veillez toujours à bien serrer toutes les vis.
 - Si un tel accident se produisait, coupez immédiatement le système électronique du véhicule électrique au niveau du manipulateur.

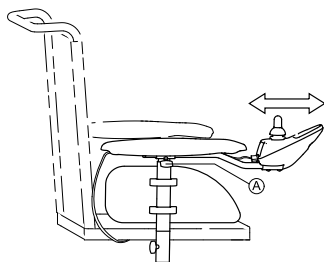


ATTENTION !
Risque de blessure

Si vous vous appuyez sur le manipulateur, lors d'un transfert vers ou hors du fauteuil roulant, par exemple, le support du manipulateur risque de se casser et l'utilisateur de tomber du fauteuil roulant.

- Ne vous servez jamais du manipulateur comme d'un support, lors d'un transfert, par exemple.

4.2.1 Réglage du manipulateur à la longueur du bras de l'utilisateur

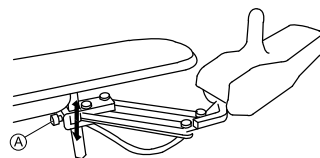


1. Desserrez la vis papillon (A).
2. Déplacez le manipulateur vers l'arrière ou l'avant jusqu'à la distance voulue.
3. Resserrez la vis.

4.2.2 Réglage de la hauteur du manipulateur (uniquement pour les supports de manipulateur escamotable)

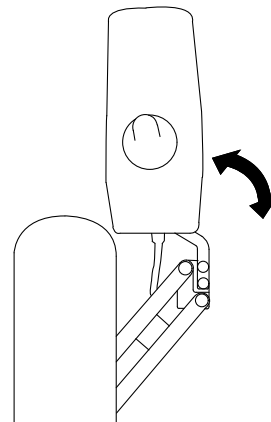


- clé Allen de 6 mm



1. Desserrez la vis Allen (A).
2. Réglez le manipulateur à la hauteur souhaitée.
3. Resserrez la vis.

4.2.3 Faire pivoter le manipulateur latéralement

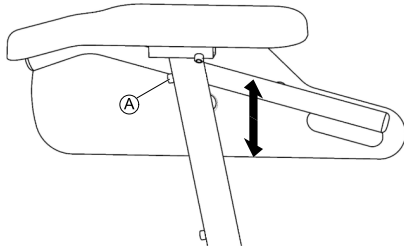


Si votre fauteuil roulant est équipé d'un support de manipulateur escamotable, le manipulateur peut être poussé sur le côté pour approcher p. ex. d'une table.

4.3 Réglage de la hauteur des accoudoirs



- Clé Allen de 3 mm



1. Desserrez la vis (A).
2. Réglez l'accoudoir à la hauteur souhaitée.
3. Resserrez la vis.

4.4 Régler la largeur des accoudoirs



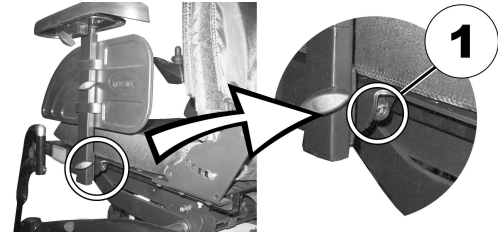
AVERTISSEMENT !

Risque considérable de blessure lorsqu'un accoudoir tombe de son tube de support parce qu'il a été réglé à une largeur supérieure à la valeur permise

- Le dispositif de réglage de largeur est doté de petites étiquettes avec des repères et le terme "STOP". L'accoudoir ne doit jamais être extrait au-delà du point où le mot "STOP" est entièrement lisible.
- Toujours bien resserrer les vis de fixation après avoir effectué des réglages.



- Clé Allen de 8 mm



1. Desserrez la vis (1).
2. Réglez l'accoudoir à la position voulue.
3. Bien resserrer la vis.
4. Répéter l'opération pour le deuxième accoudoir.

4.5 Réglage de l'angle/de la hauteur d'assise



ATTENTION !

Toute modification de l'inclinaison d'assise ou de l'angle du dossier change la géométrie du fauteuil électrique et influence directement sur sa stabilité dynamique.


- Pour de plus amples renseignements sur la stabilité dynamique, le franchissement de pentes et d'obstacles et le bon réglage de l'inclinaison d'assise ou de l'angle du dossier, reportez-vous aux sections 6.5 Franchir des obstacles, page 46 et 6.6 Montée et descente de pentes, page 48.

4.5.1 Réglage manuel au moyen des plaques perforées

Les trois plaques perforées qui se trouvent en dessous de l'assise permettent de régler l'angle et la hauteur d'assise. Combinées aux plaques de maintien arrière réglables, ces

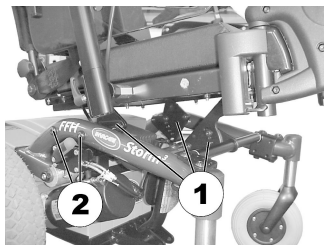
plaques perforées offrent une multitude de possibilités de réglage.

La plage de réglage de la hauteur d'assise va de 42,5 cm à 50 cm. La plage de réglage de l'angle d'assise est de 22°.

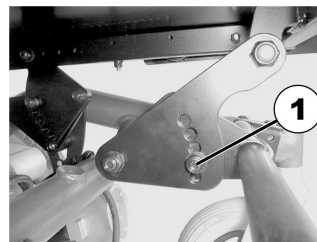
 Plus le siège est réglé en hauteur, plus la plage de réglage de l'angle d'assise diminue !



- Clé Allen de 5 mm
- Clé Allen de 6 mm
- Clé de 13 mm
- Clé dynamométrique
- Adhésif frein-filet de type Loctite moyen à fort



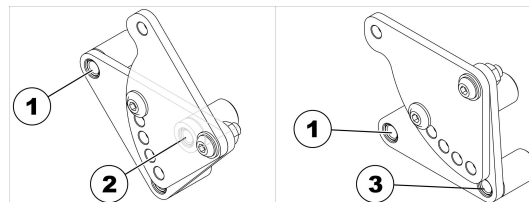
L'illustration ci-dessus indique la position des plaques perforées (1) et des vis de fixation de la plaque de maintien (2) qui permettent le réglage de la hauteur et de l'angle d'assise.



Les plaques perforées avant sont représentées sur l'illustration ci-dessus. La procédure est similaire pour les plaques perforées arrière. Le réglage des plaques perforées avant nécessite une clé de 13 mm et une clé Allen de 5 mm.

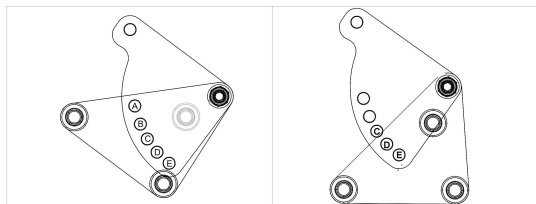
1. Desserrez la vis (1) et retirez-la pour régler la hauteur/l'angle d'assise.
2. Réglez la plaque perforée à la hauteur/l'angle voulu.
3. Appliquez un adhésif frein-filet sur la vis, réinsérez la vis et serrez-la à 40 Nm.

La hauteur et l'angle d'assise peuvent également être réglés au moyen de la plaque de maintien arrière.



- Réglage bas = combinaison des trous 1 et 2.
- Réglage haut = combinaison des trous 1 et 3.

1. Desserrez la vis arrière sur un côté (dans la douille 1) de manière à ce que la plaque de maintien puisse être basculée vers le haut ou vers le bas.
2. Desserrez et retirez la vis avant. Selon la position, le vis se trouve dans la douille 2 ou 3.
3. Répétez la procédure de l'autre côté.
4. Appliquez un adhésif frein-filet sur la vis, réinsérez la vis et serrez-la à 25 Nm (+/- 3 Nm).



Les plaques perforées arrière pivotantes comportent cinq positions. Elles sont identifiées par les lettres A à E dans l'illustration qui précède.

Les cinq positions peuvent être utilisées si les plaques de maintien sont dans la position la plus basse (voir ci-dessus). Seules les positions B, C, D et E sont possibles dans la position la plus haute ! Avec la position A, la plaque de maintien entre en collision avec le châssis de l'assise.

Les hauteurs d'assise suivantes sont disponibles :

Plaque de maintien en position la plus basse :	
Position de la plaque perforée :	Hauteur d'assise :
A	45,5 cm

Plaque de maintien en position la plus basse :	
B	47 cm
C	47 cm
D	48 cm
E	48,5 cm

Plaque de maintien en position la plus haute :	
Position de la plaque perforée :	Hauteur d'assise :
B	42 cm (à un angle d'assise de 6°)
C	50 cm
D	51 cm
E	53 cm

4.6 Régler le dossier (assise standard) — manuellement au moyen de molettes



1. Dévisser les molettes (1) des deux côtés.
2. Le dossier se règle par sélection d'une combinaison de l'un des deux trous se trouvant dans le cadre de dossier et de l'un des six trous de la plaque de fixation.
3. Repositionner les vis et bien les serrer.

4.7 Réglage de l'appui-tête

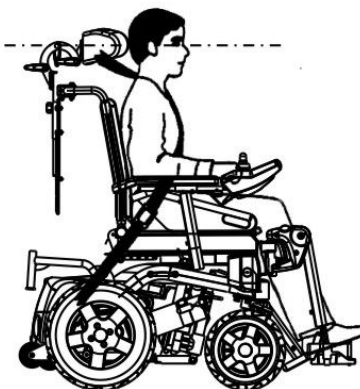


AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas d'utilisation du fauteuil électrique comme siège de véhicule sans appui-tête

Ceci peut provoquer une hyperextension de la nuque en cas de collision.

- Il est recommandé de toujours utiliser un appui-tête lors du transport. L'appui-tête Invacare dont est équipé ce fauteuil électrique (disponible en option) constitue la solution idéale pour une utilisation lors du transport.
- L'appui-tête doit être réglé à la hauteur des oreilles de l'utilisateur.

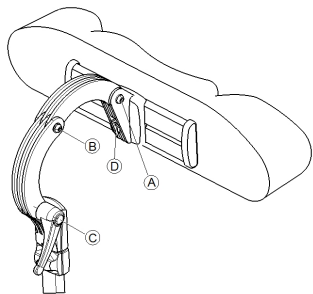


4.7.1 Position de l'appui-tête ou du cale tronc

Les étapes pour l'adaptation de la position de l'appui-tête ou du cale tronc sont identiques pour tous les modèles.



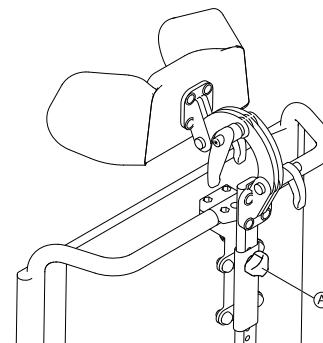
- Clé Allen de 5 mm



1. Desserrer les vis **A** , **B** ou le levier de serrage **C**.
2. Régler l'appui-tête ou le cale tronc à la position souhaitée.
3. Bien resserrer les vis.
4. Desserrer la vis **D**.
5. Pousser l'appui-tête vers la gauche ou la droite à la position souhaitée.
6. Bien resserrer la vis.

4.7.2 Adapter la hauteur de l'appui-tête ou du cale tronc

Les étapes pour l'adaptation de la hauteur de l'appui-tête ou du cale tronc sont identiques pour tous les modèles.

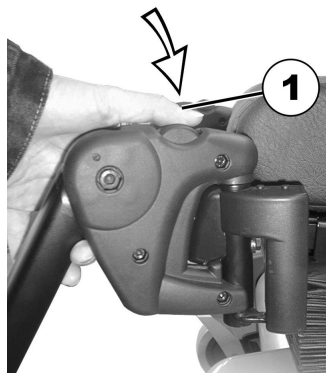


1. Desserrer la molette **A**.
2. Régler l'appui-tête ou le cale tronc à la hauteur souhaitée.
3. Bien resserrer la molette.

4.8 Repose-pieds Vari-F

4.8.1 Faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer

Le petit bouton de déverrouillage se trouve sur la partie supérieure du repose-pieds/repose-jambes. Lorsque le repose-pieds/repose-jambes est déverrouillé, il est possible de le faire pivoter vers l'intérieur ou vers l'extérieur pour s'installer dans le fauteuil, ou même de l'enlever complètement.



1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage (1) et faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur.
2. Enlever le repose-pieds/repose-jambes par le haut.

4.8.2 Régler l'angle



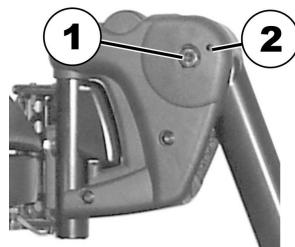
ATTENTION !

Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes

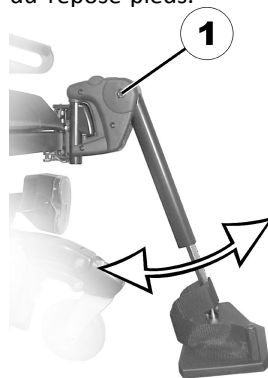
– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.



- Clé Allen de 6 mm



1. Desserrer la vis (1) avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux.
2. S'il n'est pas possible de faire bouger le repose-pieds après avoir desserré la vis, positionner une tige métallique dans le trou prévu à cet effet (2) et la frapper légèrement à l'aide d'un marteau. Le mécanisme de serrage à l'intérieur du repose-pieds sera ainsi desserré. Le cas échéant, répéter la procédure de l'autre côté du repose-pieds.



3. Desserrer la vis (1) avec la clé Allen.

4. Régler l'angle souhaité.
5. Bien resserrer la vis.

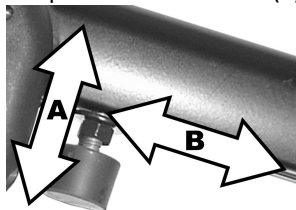
4.8.3 Régler la butée de fin de course du repose-pieds



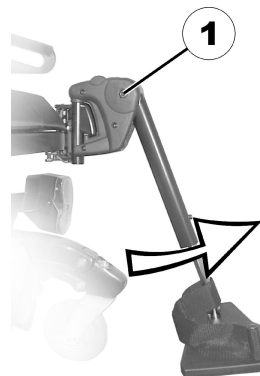
- Clé Allen de 6 mm
- Clé à fourche de 10 mm



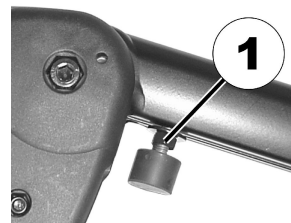
1. La position finale du repose-pieds est définie par un tampon en caoutchouc (1).



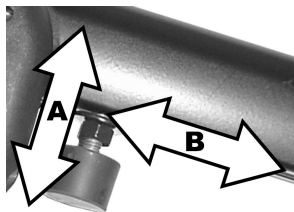
2. Le tampon en caoutchouc peut être vissé et dévissé (A), voire décalé vers le bas ou vers le haut (B).



3. Desserrer la vis (1) avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux et faire pivoter le repose-pieds vers le haut pour parvenir au tampon en caoutchouc.

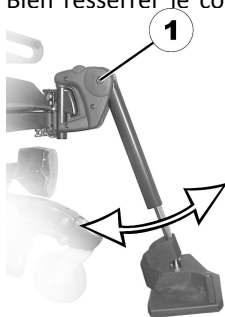


4. Desserrer le contre-écrou (1) avec la clé à fourche.



5. Amener le tampon en caoutchouc à la position souhaitée.

6. Bien resserrer le contre-écrou.



7. Amener le repose-pieds à la position souhaitée.

8. Bien resserrer la vis.

4.8.4 Régler la longueur du repose-pieds



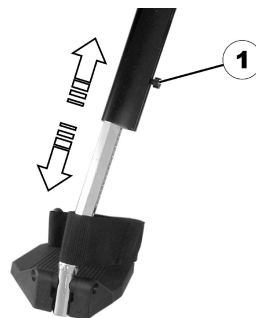
ATTENTION !

Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes

– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.



- Clé Allen de 5 mm



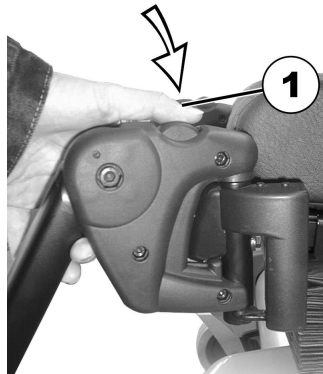
1. Desserrer la vis (1) avec la clé Allen.
2. Régler la longueur souhaitée.
3. Bien resserrer la vis.

4.9 Repose-jambes Vari-A

4.9.1 Faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer

Le petit bouton de déverrouillage se trouve sur la partie supérieure du repose-pieds/repose-jambes. Lorsque le

repose-pieds/repose-jambes est déverrouillé, il est possible de le faire pivoter vers l'intérieur ou vers l'extérieur pour s'installer dans le fauteuil, ou même de l'enlever complètement.



1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage (1) et faire pivoter le repose-pieds/repose-jambes vers l'extérieur.
2. Enlever le repose-pieds/repose-jambes par le haut.

4.9.2 Régler l'angle

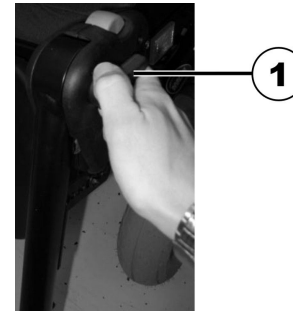


ATTENTION !

Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes

– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.

1.



Desserrer le bouton de verrouillage (1) d'au moins un tour dans le sens antihoraire.

2.



Frapper le bouton pour libérer le mécanisme de verrouillage.

3.



Régler l'angle souhaité.

4.



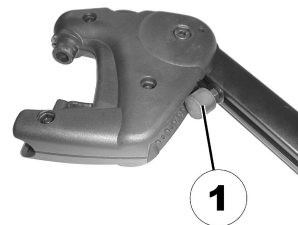
Tourner le bouton dans le sens horaire pour le serrer.

4.9.3 Régler la butée de fin de course du repose-jambes



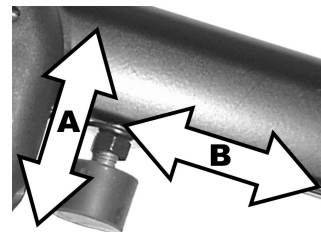
- Clé à fourche de 10 mm

1.



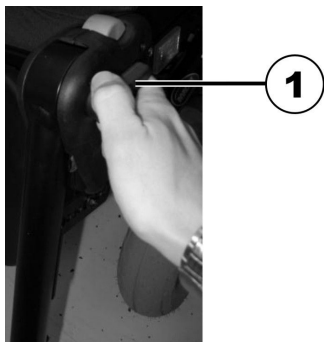
La position finale du repose-jambes est déterminée par un tampon en caoutchouc (1).

2.



Le tampon en caoutchouc peut être vissé et dévissé (A), voire décalé vers le bas ou vers le haut (B).

3.



Desserrer le bouton de verrouillage (1) d'au moins un tour dans le sens antihoraire.

4.



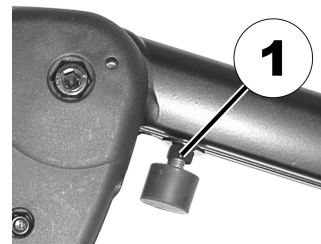
Frapper le bouton pour libérer le mécanisme de verrouillage.

5.



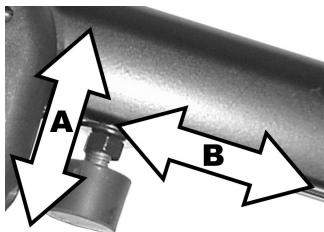
Faire pivoter le repose-jambes vers le haut pour accéder au tampon en caoutchouc.

6.



Utiliser la clé plate pour desserrer le contre-écrou (1).

7.



Déplacer le tampon en caoutchouc à la position souhaitée

8. Resserrer le contre-écrou.

9.



Déplacer le repose-jambes à la position souhaitée.

10. Resserrer le bouton de verrouillage.

4.9.4 Régler la longueur du repose-jambes



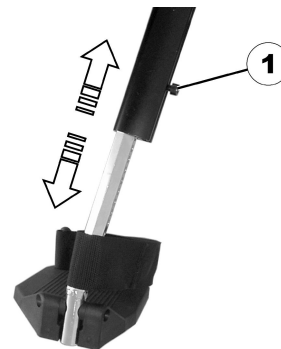
ATTENTION !

Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes

– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.



- Clé Allen de 5 mm



1. Desserrer la vis (1) avec la clé plate.
2. Régler la longueur souhaitée.
3. Bien resserrer la vis.

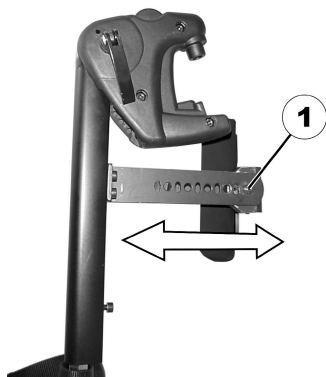
4.9.5 Régler la profondeur du coussin repose-jambes

La profondeur du coussin repose-jambes peut se régler par l'intermédiaire de la tôle de retenue. Les combinaisons

de trous de la tôle de retenue permettent 5 réglages de profondeur différents.



- Clé à fourche de 10 mm

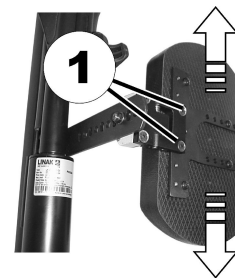


1. Desserrer l'écrou (1) avec la clé à fourche et l'enlever.
2. Régler la profondeur souhaitée. Veuillez tenir compte ici du fait que les trous ronds sont prévus pour les vis de fixation du coussin repose-jambes et les trous oblongs pour la tige métallique sans filet.
3. Revisser l'écrou et bien le serrer.

4.9.6 Régler la hauteur du coussin repose-jambes



- Clé Allen de 4 mm



1. Desserrer les vis (1) avec la clé Allen.
2. Régler la position souhaitée.
3. Bien resserrer les vis.

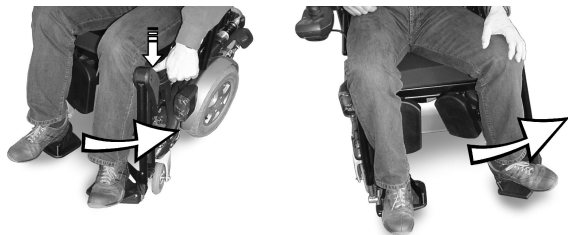
4.9.7 Pour quitter le fauteuil, déverrouiller le coussin repose-jambes et le faire pivoter vers l'arrière

- 1.



Presser le coussin repose-jambes vers le bas.

- 2.



Déverrouiller le repose-jambes et le faire pivoter vers l'extérieur.
Le coussin repose-jambes pivote de lui-même vers l'arrière.

3.

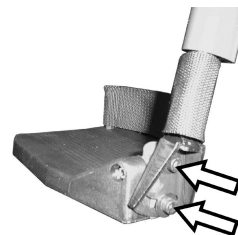


Passer la jambe au-dessus de la sangle des talons et la poser par terre.

4.9.8 Régler la palette repose-pieds à angle réglable



- Clé Allen de 5 mm
-

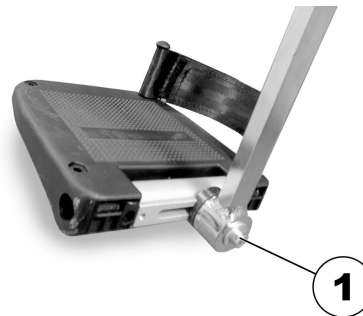


1. Desserrer les deux vis de blocage de la palette repose-pieds avec la clé Allen.
2. Régler l'angle souhaité.
3. Bien resserrer les vis.

4.9.9 Régler la palette repose-pieds à angle et profondeur réglables



- Clé Allen de 5 mm
-



1. Desserrer la vis de blocage de la palette repose-pieds (1) avec la clé Allen.
2. Régler la palette repose-pieds à l'angle, respectivement à la profondeur souhaité(e).
3. Bien resserrer la vis.

5 Accessoires

5.1 Ceintures de maintien

Une ceinture de maintien est une option qui peut être soit fixée au véhicule électrique au départ de l'usine soit réinstallée par votre fournisseur spécialisé. Si votre véhicule électrique est équipé d'une ceinture de maintien, votre fournisseur spécialisé vous aura informé de sa fixation et de son utilisation.

La ceinture de maintien sert à aider l'utilisateur du véhicule électrique à conserver une position d'assise optimum. L'utilisation correcte de la ceinture aide l'utilisateur à s'asseoir de façon sûre, confortablement et avec une bonne position dans le véhicule électrique, en particulier les utilisateurs qui n'ont pas un bon sens de l'équilibre lorsqu'ils s'assoient.



Nous vous recommandons d'utiliser la ceinture de maintien chaque fois que le véhicule électrique est utilisé.

5.1.1 Types de ceintures de maintien

Votre véhicule électrique peut être équipé des types de ceinture de maintien ci-après au départ de l'usine. Si votre véhicule électrique a été équipé d'une ceinture différente de celles indiquées, assurez-vous d'avoir reçu la documentation du fabricant concernant la pose et l'utilisation correctes de la ceinture.

Ceinture avec boucle métal, réglable d'un côté



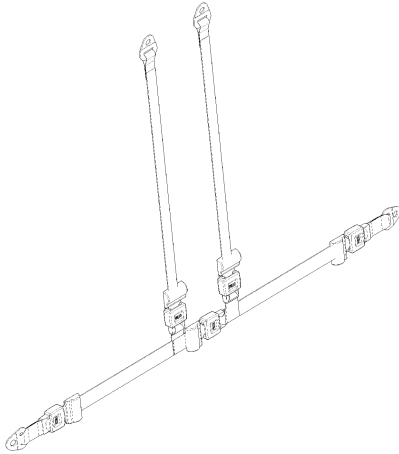
La ceinture ne pouvant être réglée que d'un seul côté, il est possible que la boucle ne soit pas positionnée au milieu.

Ceinture avec boucle métal, réglable des deux côtés



La ceinture peut être réglée des deux côtés. La boucle peut par conséquent être placée au centre.

Harnais avec boucle métal, réglable des deux côtés



Le harnais peut être réglé des deux côtés. Ceci garantit que la boucle est toujours positionnée au centre.

5.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintien



La ceinture doit être assez serrée pour vous garantir une position assise confortable et correcte.

1. Assurez-vous d'être assis correctement, bien au fond du siège et que votre bassin est aussi droit et symétrique que possible, c'est-à-dire pas en avant d'un côté ou incliné vers l'arrière ou sur un bord du siège.
2. Placez la ceinture de maintien de manière à pouvoir sentir les os iliaques au-dessus de la ceinture.

3. Réglez la longueur de la ceinture en utilisant une des aides au réglage décrites ci-dessus. Lors du réglage de la ceinture, vous devez pouvoir passer une main à plat entre la ceinture et votre corps.
4. La boucle doit être placée autant que possible au centre. Pour ce faire, réglez des deux côtés autant que vous le pouvez.
5. Contrôlez votre ceinture une fois par semaine pour vous assurer qu'elle est en bon état de marche, qu'elle n'est pas endommagée ni usée et qu'elle est correctement fixée au véhicule électrique. Si la ceinture n'est fixée qu'au moyen d'un raccord boulonné, vérifiez que le raccord ne s'est pas desserré ou détaché. Pour toute information concernant la tâche de maintenance sur les ceintures, reportez-vous au manuel de maintenance disponible auprès d'Invacare.

6 Utilisation

6.1 Déplacement



La charge utile maximale mentionnée dans les données techniques indique uniquement que le système est conçu pour ce poids total. Cela ne signifie pas cependant que l'on peut mettre sans restriction une personne de ce poids dans le fauteuil roulant. Il faut veiller ici aux proportions du corps telles que p. ex. la taille, la répartition du poids, le tour de taille, le tour de jambe ou bien la taille du mollet et la profondeur d'assise. Ces facteurs influent fortement sur les propriétés de déplacement telles que la stabilité envers les risques de basculer et la traction. Il faut en particulier respecter les charges admissibles dans les différents axes (cf. chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68)! Des adaptations du système de l'assise devront éventuellement avoir lieu.

6.2 Avant le premier déplacement

Avant d'effectuer votre premier déplacement, vous devez vous familiariser avec le fonctionnement du véhicule électrique et tous les accessoires. Prenez votre temps pour tester toutes les fonctions et les modes de conduite.



Si une ceinture de maintien est installée, elle doit être correctement mise en place et ajustée chaque fois que vous utilisez le véhicule électrique.

Bien assis = Conduite en toute sécurité

Avant chaque déplacement, vérifiez les points suivants :

- Vous êtes installé de façon à accéder à toutes les commandes.
- La batterie est suffisamment chargée pour le déplacement que vous comptez effectuer.
- La ceinture de maintien (le cas échéant) est bien installée.
- Le rétroviseur (le cas échéant) est réglé de façon à pouvoir regarder derrière à tout moment sans avoir à vous pencher vers l'avant ou à changer de position.

6.3 Se garer / S'arrêter

Lorsque vous gardez votre véhicule ou en cas d'arrêt prolongé du véhicule :

1. Couper le courant (touche MARCHE/ARRET).
2. Activer le dispositif anti-démarrage, s'il existe.

6.4 Monter et descendre du véhicule électrique



– L'accoudoir doit être enlevé ou orienté vers le haut pour pouvoir monter ou descendre du véhicule électrique par le côté.

6.4.1 Enlever l'accoudoir pour s'installer dans le fauteuil

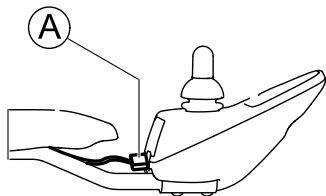
Si vous souhaitez vous installer dans le fauteuil du côté où le manipulateur est monté, il est alors possible (selon le modèle) de séparer le manipulateur de son câble.



1. Détacher le câble du manipulateur du manipulateur. Voir 6.4.2 Déconnexion du manipulateur, page 45.
2. Desserrer le levier de serrage (1).
3. Retirer la partie latérale de son logement.

6.4.2 Déconnexion du manipulateur

1. Mettez le manipulateur hors tension.
- 2.



Tirez sur la fiche **A** du câble du manipulateur pour débrancher celle-ci.

6.4.3 Informations relatives au transfert



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

Des techniques de transfert incorrectes sont susceptibles d'entraîner des blessures graves ou des dommages matériels

- Avant tout transfert, consultez un professionnel de la santé afin d'identifier les techniques adaptées à l'utilisateur et au type de fauteuil roulant.
- Suivez les instructions ci-dessous.



Si votre force musculaire est insuffisante, demandez à d'autres personnes de vous aider. Utilisez une planche de transfert, si possible.

Pour s'installer dans le véhicule électrique :

1. Positionnez le véhicule électrique le plus près possible de votre assise. Vous aurez peut-être besoin de l'aide d'une tierce-personne.
2. Alignez les roulettes parallèlement aux roues motrices pour améliorer la stabilité lors du transfert.
3. Éteignez toujours votre véhicule électrique.

4. Embrayez toujours les freins moteurs/leviers d'embrayage et les moyeux de roue libre (si installés) pour éviter que les roues ne se déplacent.
5. Selon le type d'accoudoir de votre véhicule électrique, détachez l'accoudoir ou relevez-le.
6. Glissez-vous à présent dans le véhicule électrique.

Pour sortir du véhicule électrique :

1. Positionnez le véhicule électrique le plus près possible de votre siège.
2. Alignez les roulettes parallèlement aux roues motrices pour améliorer la stabilité lors du transfert.
3. Éteignez toujours votre véhicule électrique.
4. Embrayez toujours les freins moteurs/leviers d'embrayage et les moyeux de roue libre (si installés) pour éviter que les roues ne se déplacent.
5. Selon le type d'accoudoir de votre véhicule électrique, détachez l'accoudoir ou relevez-le.
6. Glissez-vous à présent sur votre nouveau siège.

6.5 Franchir des obstacles

6.5.1 Hauteur d'obstacle maximale

Vous trouverez des informations relatives à la hauteur d'obstacle maximale au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68.

6.5.2 Informations de sécurité relatives au franchissement d'obstacles



ATTENTION !

Risque de basculement

- N'approchez jamais d'obstacles en diagonale mais à 90 degrés comme indiqué ci-dessous.
- Approchez avec prudence les obstacles suivis d'une pente. En cas de doute sur l'importance de la pente, éloignez-vous de l'obstacle et trouvez un autre endroit si possible.
- N'approchez jamais d'obstacles présentant des surfaces irrégulières ou instables.
- Ne conduisez jamais avec une pression des pneus faible.
- Redressez le dossier du siège à la verticale avant de franchir un obstacle.



ATTENTION !

Risque de chute du véhicule électrique et de dommages comme des roues cassées

- N'approchez jamais d'obstacles plus hauts que la hauteur maximale de l'obstacle.
- Ne laissez jamais la palette/le repose-jambes toucher le sol pour descendre une pente.
- En cas de doute sur la possibilité de franchir ou non un obstacle, éloignez-vous de l'obstacle et trouvez un autre endroit si possible.

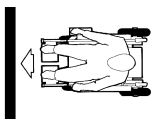
! Risque de destruction des fourches des roulettes

– Votre véhicule électrique a été conçu pour être utilisé dans le cadre d'un équipement sportif. Il est par conséquent équipé de roulettes de plus petite taille et de fourches plus légères pour plus de maniabilité. Ces pièces peuvent être facilement endommagées si elles ne sont pas correctement utilisées. N'essayez jamais de franchir des obstacles tels que des trottoirs en prenant de l'élan. Conduisez toujours lentement et avec la plus grande prudence.

6.5.3 Comment bien franchir des obstacles



Les instructions ci-après relatives au franchissement d'obstacles s'appliquent également à la tierce-personne si le véhicule électrique est équipé d'un mécanisme de commande par tierce-personne.



Correct



Incorrect

Montée

1. Approchez de l'obstacle ou du trottoir lentement, de face et perpendiculairement.
2. En fonction du type d'entraînement des roues, arrêtez-vous dans l'une des positions suivantes :
 - a. En cas de véhicule électrique à entraînement central : 5 à 10 cm avant l'obstacle.
 - b. Pour tous les autres entraînements : env. 30 à 50 cm face à l'obstacle.
3. Contrôlez la position des roues avant. Elles doivent être orientées dans le sens de la marche et perpendiculairement à l'obstacle.
4. Approchez de l'obstacle lentement et à vitesse constante jusqu'à ce que les roues arrière aient également franchi l'obstacle.


Montée avec un monte-trottoir

1. Approchez de l'obstacle ou du trottoir lentement, de face et perpendiculairement.
2. Arrêtez-vous dans la position suivante : 30 à 50 cm face à l'obstacle.
3. Contrôlez la position des roues avant. Elles doivent être orientées dans le sens de la marche et perpendiculairement à l'obstacle.
4. Approchez à vitesse élevée jusqu'à ce que le monte-trottoir entre en contact avec l'obstacle. L'élan produit soulèvera les roues avant au-dessus de l'obstacle.
5. Conservez une vitesse constante jusqu'à ce que les roues arrière aient également franchi l'obstacle.

Descente

L'approche pour descendre un obstacle est la même que pour la montée, excepté le fait qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter avant la descente.

1. Descendez l'obstacle à vitesse moyenne.

-  Descendre un obstacle trop lentement risque de bloquer le dispositif anti-bascule et de soulever les roues motrices. La conduite du véhicule électrique n'est alors plus possible.

6.6 Montée et descente de pentes

Pour plus d'informations sur la pente maximale de sécurité, reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68.



ATTENTION !

Risque de basculement

- Ne dépassez jamais les 2/3 de la vitesse maximale autorisée lorsque vous descendez une pente. Évitez les changements brusques de direction ou les freinages abrupts lors des trajets en pente.
- Redressez toujours le dossier de votre siège ou le dispositif d'inclinaison du siège (si disponible) à la verticale avant de monter une pente. Nous vous conseillons de positionner le dossier du siège ou le dispositif d'inclinaison du siège légèrement vers l'arrière avant de descendre une pente.
- Abaissez toujours le dispositif de levage (si installé) dans la position la plus basse avant de monter ou descendre une pente.
- N'essayez jamais de monter ni de descendre une pente sur des surfaces glissantes ou présentant un risque de dérapage (chaussée mouillée, verglas, etc.).
- Évitez de sortir du véhicule sur une pente.
- Effectuez toujours votre trajet de manière directe, en évitant de vous déplacer en zig zag.
- Ne faites jamais demi-tour sur une pente.

**ATTENTION !**

La distance de freinage est beaucoup plus longue sur une pente descendante que sur un terrain peu accidenté

- Ne descendez jamais une pente qui dépasse la pente nominale (reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68).

6.7 Utilisation sur la voie publique

Si vous souhaitez utiliser votre véhicule électrique sur la voie publique et que la législation nationale impose un éclairage, votre véhicule électrique devra être équipé d'un système d'éclairage adapté.

Veillez contacter votre fournisseur Invacare si vous avez des questions.

6.8 Conduite du véhicule électrique en mode roue libre

Les moteurs du véhicule électrique sont équipés de freins automatiques qui empêchent tout déplacement incontrôlé du véhicule lorsque le manipulateur est éteint. Lorsque vous poussez manuellement le véhicule électrique en mode roue libre, les freins magnétiques doivent être débrayés.



Pousser manuellement le véhicule électrique peut exiger plus de force physique que prévu (supérieure à 100 N). La force nécessaire est néanmoins conforme aux exigences de la norme ISO 7176-14.



Le mode roue libre est conçu pour manœuvrer le véhicule électrique sur de courtes distances. Les poignées ou les barres de poussée permettent d'assurer cette fonction. Il convient cependant de ne pas négliger le risque de blessure entre les pieds de l'assistant et la partie arrière du véhicule électrique.

6.8.1 Débrayage des moteurs

**ATTENTION !**

Risque de déplacement incontrôlé du véhicule électrique

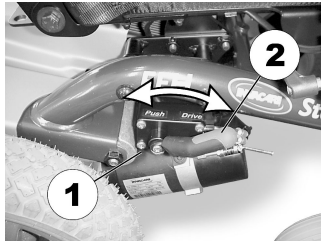
- Lorsque les moteurs sont débrayés (pour une utilisation par poussée en roue libre), les freins moteurs électromagnétiques sont désactivés. Lorsque le véhicule électrique est en stationnement, les leviers d'embrayage et de débrayage des moteurs doivent être impérativement ramenés en position « CONDUITE » (freins moteurs électromagnétiques activés).



Les moteurs doivent être débrayés uniquement par une tierce-personne et non par l'utilisateur.

Ceci garantit que les moteurs ne sont débrayés qu'en présence d'une tierce-personne pour sécuriser le véhicule électrique et éviter qu'il ne roule accidentellement.

Le levier de débrayage des moteurs se trouve sur le côté arrière droit du châssis du véhicule électrique.



Débrayage des moteurs

1. Éteignez le manipulateur.
2. Tirez la goupille de verrouillage (1, sur la face inférieure du mécanisme de débrayage, non visible sur l'illustration). Tirez le levier d'embrayage vers l'arrière (2).

Les moteurs sont débrayés.

Embrayage des moteurs

1. Poussez le levier d'embrayage (2) vers l'avant.
Les moteurs sont embrayés.

7 Système de commandes

7.1 Système de protection des commandes

Le fauteuil roulant est équipé d'un système de commandes avec une protection contre la surcharge.

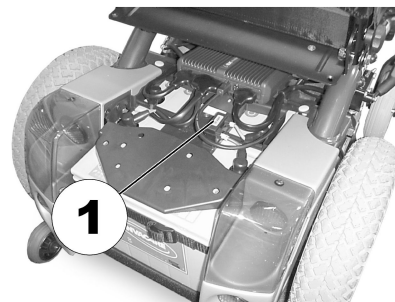
Si l'entraînement subit une forte surcharge au cours d'une longue période de temps (par exemple, lorsque vous montez une colline abrupte) et en particulier lorsque la température ambiante est élevée, le système de commandes peut être en surchauffe. Dans ce cas, la performance du fauteuil roulant est progressivement réduite jusqu'à immobilisation. L'écran de statut affiche un code d'erreur correspondant (consultez le manuel d'utilisation de votre manipulateur). En coupant l'alimentation et en la remettant, le code d'erreur disparaît et le système de commandes est réactivé. Cinq minutes peuvent être nécessaires pour que le système de commandes soit assez refroidi et que l'entraînement récupère ses pleines performances.

Si l'entraînement est bloqué par un obstacle insurmontable, par exemple, une trottoir trop élevé, et si l'utilisateur essaie de forcer pendant plus de 20 secondes pour passer cet obstacle, le système de commandes se coupe automatiquement pour éviter l'endommagement des moteurs. L'écran de statut affiche un code d'erreur correspondant (consultez le manuel d'utilisation de votre manipulateur). Lorsque vous coupez l'alimentation et la remettez, le code d'erreur s'efface et le système de commandes est réactivé.



Un fusible principal défectueux peut être remplacé uniquement après vérification de tout le système de commandes. Le remplacement des pièces doit exclusivement être confié à un fournisseur Invacare spécialisé. Vous trouverez des informations sur le type de fusible dans 11 Caractéristiques techniques, page 68.

7.1.1 Fusible principal



L'ensemble du système de commandes du véhicule électrique est protégé contre les surcharges au moyen du fusible principal.

Le fusible principal se trouve au-dessous du carter de la batterie (1).

7.2 Batteries

L'alimentation en courant du véhicule est assurée par deux batteries 12 V. Les batteries ne nécessitent pas d'entretien et n'ont besoin que d'être rechargées régulièrement.

Les pages suivantes contiennent des informations sur la charge, la manipulation, le transport, le stockage, l'entretien et l'utilisation des batteries.

7.2.1 Généralités sur la charge

Avant de les utiliser pour la première fois, toujours charger les batteries neuves au maximum. Des batteries neuves donnent leur puissance totale après avoir été soumises à environ 10 à 20 cycles de charge (période de rodage). Cette période de rodage est nécessaire afin d'activer entièrement la batterie pour des performances et une longévité maximales. Par conséquent, il se peut que l'autonomie et la durée de fonctionnement du fauteuil électrique augmentent au départ parallèlement à son utilisation.

Les batteries plomb-acide au gel/AGM n'ont pas d'effet mémoire comme les piles NiCd.

7.2.2 Consignes générales sur la charge

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Charger les batteries 18 heures avant la première utilisation.
- Nous conseillons de charger les batteries quotidiennement après chaque décharge, même partielle, et de les laisser charger toutes les nuits. Suivant le taux de décharge des batteries, 12 heures max. peuvent s'avérer nécessaires pour les recharger entièrement.
- Lorsque le témoin de batterie a atteint la partie rouge des voyants lumineux, recharger les batteries pendant 16 heures minimum, sans tenir compte de l'affichage de charge complète.

- Essayer d'effectuer une charge durant 24 heures une fois par semaine, pour s'assurer que les deux batteries sont entièrement chargées.
- Ne pas utiliser les batteries à un état de charge faible, sans les recharger entièrement à intervalles réguliers.
- Ne pas charger les batteries à des températures extrêmes. Il est déconseillé de charger les batteries à des températures supérieures à 30 °C et inférieures à 10 °C.
- N'utiliser que des chargeurs de la catégorie 2. De tels chargeurs n'ont pas besoin d'être surveillés pendant la charge. Tous les chargeurs fournis par Invacare satisfont cette exigence.
- Il n'est pas possible de surcharger les batteries en utilisant le chargeur fourni avec le véhicule ou un chargeur agréé par Invacare.
- Protéger le chargeur de toute source de chaleur tels que les radiateurs et de l'exposition directe à la lumière du soleil. Si le chargeur surchauffe, le courant de charge est diminué et le processus de charge ralenti.

7.2.3 Comment charger les batteries

Pour la position de la prise de charge ainsi que d'autres conseils relatifs à la charge des batteries, consulter les modes d'emploi du manipulateur et du chargeur.



AVERTISSEMENT !

Risque d'explosion et de destruction des batteries en cas d'utilisation d'un mauvais chargeur

- N'utiliser que le chargeur fourni avec le véhicule, voire un chargeur recommandé par Invacare.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure par électrocution et de destruction du chargeur si celui-ci est mouillé

- Protéger le chargeur de l'humidité.
- Charger toujours dans un environnement sec.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure par court-circuit et électrocution si le chargeur a été endommagé

- Ne pas utiliser le chargeur s'il est tombé par terre ou s'il est endommagé.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de décharge électrique et de détérioration des batteries

- NE JAMAIS essayer de recharger les batteries en raccordant les câbles directement aux bornes des batteries.

**AVERTISSEMENT !**

Risque d'incendie et de blessure par électrocution en cas d'utilisation d'une rallonge endommagée

- N'utiliser une rallonge que si cela est absolument indispensable. Dans ce cas, s'assurer auparavant que son état est impeccable.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure en cas d'utilisation du fauteuil roulant pendant la charge des batteries

- NE PAS essayer de recharger les batteries et d'utiliser le fauteuil roulant simultanément.
- NE PAS rester assis dans le fauteuil roulant pendant la charge des batteries.

1. Éteindre le fauteuil électrique.
2. Brancher le chargeur de batterie sur la prise de recharge.
3. Brancher le chargeur de batterie sur l'alimentation électrique.

7.2.4 Comment débrancher le véhicule électrique après la charge

1. Lorsque la charge est terminée, commencez par débrancher le chargeur de batterie de l'alimentation électrique, puis débranchez la fiche du manipulateur.

7.2.5 Stockage et maintenance

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Toujours ranger les batteries entièrement chargées.
- Ne pas laisser les batteries en état de charge faible pendant une période prolongée. Recharger une batterie déchargée dès que possible.
- Si le fauteuil électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée (c'est-à-dire pendant plus de deux semaines), les batteries doivent être chargées au moins une fois par mois afin de maintenir une charge complète et pour qu'elles soient toujours chargées avant utilisation.

- Éviter les températures extrêmement froides et chaudes lors du stockage. Nous recommandons de stocker les batteries à une température de 15 °C.
- Les batteries gel et AGM ne demandent pas d'entretien. S'adresser à un technicien qualifié pour tout problème de performance du fauteuil électrique.

7.2.6 Consignes relatives à l'utilisation des batteries



ATTENTION !

Risque de détérioration des batteries.

- Évitez les décharges profondes et ne déchargez jamais entièrement les batteries.

- Vérifiez le témoin de charge des batteries. Mettez les batteries en charge lorsque le témoin de charge des batteries indique un niveau de charge bas. La vitesse de décharge des batteries dépend de nombreux facteurs tels que la température ambiante, l'état de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et, le cas échéant, l'utilisation des batteries pour l'éclairage.
- Essayez de toujours charger les batteries avant d'atteindre la partie rouge des voyants lumineux. Les trois derniers voyants lumineux (deux DEL rouges et une orange) correspondent à une capacité restante d'environ 15 %.
- L'utilisation du fauteuil électrique avec des voyants rouges qui clignotent se traduit par une sollicitation extrême de la batterie et doit être évitée dans des circonstances normales.

- Si un seul voyant rouge clignote, la fonction Sûreté Batterie est activée. À partir de ce moment, la vitesse et l'accélération sont considérablement réduites. Cela permet de déplacer le fauteuil électrique lentement hors de danger avant que le système électronique ne soit définitivement coupé. Il convient d'éviter cette situation qui provoque une décharge profonde des batteries.
- Tenez compte du fait que la capacité nominale de la batterie commence à décliner à des températures inférieures à 20 °C. Par exemple, à -10 °C, la capacité est réduite d'environ 50 % par rapport à la capacité nominale de la batterie.
- Pour éviter d'endommager les batteries, veillez à ne jamais les décharger complètement. Sauf cas de force majeure, ne vous déplacez jamais lorsque les batteries sont faiblement déchargées car cela mettrait les batteries à rude épreuve et aurait pour conséquence de raccourcir leur durée de vie.
- Plus les batteries sont rechargées rapidement, plus leur durée de vie est longue.

- Le niveau de décharge affecte la durée de vie. Plus une batterie fonctionne dans des conditions difficiles, plus son espérance de vie se raccourcit.

Exemples :

- Une décharge profonde correspond à 6 cycles normaux (affichage vert / orange éteint).
- La durée de vie de la batterie correspond à environ 300 cycles à un taux de décharge de 80 % (7 premières DEL éteintes) ou à environ 3000 cycles à un taux de décharge de 10 % (une DEL éteinte).



Le nombre de DEL peut varier en fonction du type de manipulateur.

- Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie doit être déchargée une fois par mois jusqu'à ce que toutes les LED vertes et oranges soient éteintes. Cela devrait se faire dans l'espace d'une journée. Une charge de 16 heures est nécessaire ensuite pour rétablir la batterie.

7.2.7 Transport des batteries

Les batteries qui ont été livrées avec le véhicule électrique ne constituent pas un produit dangereux. Ce classement se réfère à différentes réglementations internationales sur les matières dangereuses telles que p. ex. DOT, ICAO, IATA et IMDG. Il est possible de transporter les batteries sans restriction, que ce soit par transport routier, ferroviaire ou aérien. Des sociétés de transport individuelles ont cependant des directives leur étant propres et qui risquent éventuellement de restreindre, voire d'interdire un transport. Il convient de se renseigner pour les cas individuels auprès de la société de transport concernée.

7.2.8 Consignes générales relatives à la manipulation des batteries

- N'associez jamais des batteries de fabrication ou de technologies différentes et n'utilisez pas de batteries dont les codes de date ne sont pas similaires.
- N'associez jamais des batteries gel à des batteries AGM.
- Les batteries arrivent en fin de vie lorsque l'autonomie chute considérablement au-dessous du niveau habituel. Contactez votre fournisseur ou votre technicien de maintenance pour plus d'informations.
- Faites systématiquement installer les batteries du véhicule électrique par un technicien qualifié ou par une personne disposant des compétences requises. Cette personne dispose en effet de la formation et des outils nécessaires pour réaliser ce travail correctement et en toute sécurité.

7.2.9 Comment manipuler correctement des batteries endommagées



ATTENTION !

Risque de corrosion et de brûlures par fuite d'acide si les batteries sont endommagées

– Retirez immédiatement tout vêtement souillé par de l'acide.

En cas de contact avec la peau :

– Lavez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau.

En cas de contact avec les yeux :

– Rincez immédiatement les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes ; consultez un médecin.

- Portez toujours des lunettes de protection et des vêtements de sécurité appropriés lorsque vous manipulez des batteries endommagées.
- Placez les batteries endommagées dans un récipient résistant à l'acide immédiatement après leur retrait.
- Transportez systématiquement les batteries endommagées dans un récipient adapté résistant à l'acide.
- Lavez abondamment à l'eau tous les objets susceptibles d'avoir été en contact avec de l'acide.

Mise au rebut des batteries usagées ou endommagées

Les batteries usagées ou endommagées peuvent être renvoyées à votre fournisseur ou directement à Invacare.

8 Transport

8.1 Transport — Généralités



ATTENTION !

Il existe un risque de blessure ou de dommage matériel si un véhicule électrique équipé d'une tablette est transporté dans un véhicule

- Retirez toujours la tablette avant de transporter le véhicule électrique.



8.2 Transfert du véhicule électrique dans un véhicule



AVERTISSEMENT !

Le véhicule électrique risque de basculer s'il est transféré dans un véhicule alors que le conducteur est toujours assis dedans

- Transférez si possible le véhicule électrique sans le conducteur.
- Si le véhicule électrique avec le conducteur doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe, assurez-vous que la rampe n'excède pas la pente nominale (reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68).
- Si le véhicule électrique doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe qui excède la pente nominale (reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 68), il convient d'utiliser un treuil. Une tierce-personne peut alors surveiller le processus de transfert et apporter son aide pour plus de sécurité.
- Il est aussi possible d'utiliser un monte-charge à plateforme.
- Assurez-vous que le poids total du véhicule électrique, utilisateur inclus, ne dépasse pas le poids total maximum autorisé pour la rampe ou le monte-charge à plateforme.
- Le véhicule électrique doit toujours être transféré dans un véhicule avec le dossier en position droite, le lift de l'assise en position basse et l'inclinaison du siège en position droite (reportez-vous à la section 6.6 Montée et descente de pentes, page 48).



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure et de détérioration du véhicule électrique

- Si le véhicule électrique doit être transféré dans un véhicule au moyen d'un lift alors que le manipulateur est activé, il risque de se déplacer de manière incontrôlée et de basculer du lift.
- Avant de transférer le véhicule électrique au moyen d'un lift, mettez-le hors tension et débranchez le câble bus du manipulateur ou retirez les batteries du système.

1. Conduisez ou poussez le véhicule électrique dans le véhicule de transport à l'aide d'une rampe adaptée.

8.3 Utilisation du véhicule électrique en tant que siège de véhicule



La section qui suit ne s'applique pas aux modèles ni aux configurations qui ne peuvent pas être utilisés comme siège de véhicule. Ces modèles sont identifiés par l'étiquette suivante sur le véhicule électrique :



**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure grave, voire mortelle**

Si un véhicule électrique est fixé au moyen d'un système de fixation à quatre points d'un autre fabricant et si le poids à vide du véhicule électrique dépasse le poids maximum pour lequel le système est homologué, il existe un risque de blessure grave voire mortelle pour l'utilisateur et l'occupant éventuellement assis à proximité.

- Le poids réel de ce véhicule électrique peut dépasser 140 kg. Veillez à utiliser un système de fixation à quatre points vérifié et approuvé conformément à la norme ISO 10542 et certifié pour le poids réel du véhicule électrique. Consultez la documentation fournie par le fabricant du système de fixation.
- Le système Docking Station (disponible séparément) constitue une alternative sûre d'utilisation de ce véhicule électrique en tant que siège de véhicule (sous réserve de compatibilité). Contactez Invacare pour plus de précisions.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure**

Les dispositifs de sécurité ne doivent être utilisés que lorsque le poids de l'utilisateur de fauteuil roulant est supérieur ou égal à 22 kg.

- Lorsque le poids de l'utilisateur est inférieur à 22 kg, le fauteuil roulant ne doit pas être utilisé comme siège de véhicule.

**ATTENTION !**

Il existe un risque de blessure si le véhicule électrique n'est pas correctement fixé lors de son utilisation en tant que siège de véhicule.

- Si possible, l'utilisateur doit toujours quitter le véhicule électrique et utiliser un siège du véhicule de transport et les ceintures de sécurité fournies avec ce véhicule.
- Le véhicule électrique doit toujours être fixé dans le sens de la marche du véhicule de transport.
- Le véhicule électrique doit toujours être installé conformément aux instructions du manuel d'utilisation du véhicule électrique et du système de fixation.
- Les accessoires tels que commandes mentonnières ou tablettes fixés au véhicule électrique doivent toujours être retirés et mis en sécurité.
- Si votre véhicule électrique est équipé d'un dossier à angle réglable, ce dossier doit toujours être redressé.
- Les repose-jambes doivent être complètement abaissés, s'ils sont installés.
- Le dispositif de levage du siège doit être complètement abaissé, s'il est installé.

**ATTENTION !**

Il existe un risque de blessure en cas de transport dans un véhicule d'un véhicule électrique non équipé de batteries étanches.

- Seules des batteries étanches doivent être utilisées.



ATTENTION !

Risque de blessure ou de détérioration du véhicule électrique ou du véhicule de transport, si les repose-jambes sont relevés lors de l'utilisation du véhicule électrique en tant que siège de véhicule.

- Les repose-jambes réglables en hauteur doivent toujours être complètement abaissés, s'ils sont installés.



Pour qu'un véhicule électrique puisse être utilisé comme siège de véhicule à moteur, il doit être muni de points de fixation permettant son installation dans le véhicule à moteur. Ces accessoires peuvent être inclus avec le véhicule électrique dans certains pays (Royaume-Uni, par exemple), mais peuvent également être commandés en option auprès d'Invacare dans d'autres pays.

Ce véhicule électrique est conforme aux exigences de la norme ISO 7176-19 et peut être utilisé en tant que siège de véhicule, en conjonction avec un système de fixation vérifié et approuvé conformément à la norme ISO 10542. Le véhicule de transport doit avoir été adapté à l'installation d'un véhicule électrique par un professionnel. Contactez le constructeur de votre véhicule pour plus d'informations.

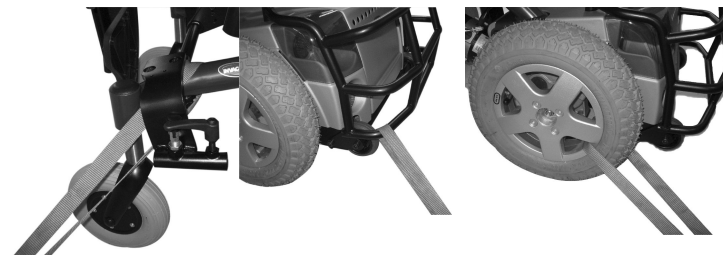
Le véhicule électrique a été soumis à un essai de choc, au cours duquel il était fixé dans un véhicule de transport, dans le sens de la marche. Les autres configurations n'ont pas été testées. Le mannequin de simulation d'impact était retenu par une ceinture pelvienne et une ceinture-baudrier. Ces

deux types de ceinture de sécurité doivent être utilisés pour réduire les risques de blessures à la tête ou au torse.

Le véhicule électrique doit impérativement être inspecté par un distributeur agréé avant toute réutilisation après un choc. Toute modification des points de fixation du véhicule électrique est interdite sans l'autorisation préalable du fabricant.

8.3.1 Arrimage du fauteuil roulant dans un véhicule

Le véhicule électrique est équipé de quatre points de fixation. Des mousquetons ou des boucles de ceinture peuvent être utilisés pour la fixation. Si le fauteuil roulant peut être utilisé en tant que siège de véhicule, ces points de fixation sont identifiés par le symbole représenté à droite.



Avant

Pare-chocs arrière

Roue arrière

1. Fixez le véhicule électrique à l'avant et à l'arrière à l'aide des sangles du système de fixation.
2. Pour fixer convenablement le véhicule électrique, serrez les sangles conformément au manuel d'utilisation du fabricant du système de fixation.

8.4 Transport du véhicule électrique sans occupant



ATTENTION ! Risque de blessure

- Si vous n'êtes pas en mesure d'immobiliser en toute sécurité votre véhicule électrique dans un véhicule de transport, Invacare vous recommande de ne pas le transporter.


Votre véhicule électrique peut être transporté sans aucune restriction, par la route, par le train ou par avion. Certaines procédures de transport peuvent cependant être limitées ou interdites en vertu des règlements propres à chaque société de transport. Veuillez consulter la société de transport concernée dans chaque cas de figure.

- Avant de transporter votre véhicule électrique, vérifiez que les moteurs sont embrayés et que le manipulateur est éteint.
Invacare vous conseille en outre fortement de débrancher ou de retirer les batteries. Reportez-vous à la section Retrait des batteries.
- Invacare recommande fortement de fixer le véhicule électrique au plancher du véhicule de transport.

9 Maintenance

9.1 Introduction à la maintenance

Le terme « Maintenance » signifie toute tâche effectuée pour garantir qu'un dispositif médical est en bon état de fonctionnement et prêt à être utilisé. La maintenance englobe différents domaines, comme le nettoyage et l'entretien quotidien, les contrôles d'inspection, les tâches de réparation et le recyclage.

-  Faites vérifier votre véhicule une fois par an par un fournisseur Invacare agréé pour préserver la sécurité de conduite et la sécurité du véhicule.

9.2 Nettoyer le fauteuil électrique

Lors du nettoyage du fauteuil électrique, bien observer les points suivants:

- Utilisez uniquement un chiffon humide et un produit de nettoyage doux.
- N'utilisez pas de produit abrasif pour le nettoyage.
- N'exposez pas les composants électroniques au contact direct avec l'eau.
- N'utilisez pas d'appareil de nettoyage haute pression.

Désinfection

Une désinfection utilisant des produits désinfectants testés et reconnus sur un chiffon humide ou par vaporisation est permise. Vous trouverez auprès de l'institut Robert Koch, à <http://www.rki.de>, une liste des produits désinfectants actuellement autorisés pour le nettoyage avec un chiffon humide ou par vaporisation.

9.3 Contrôles d'inspection

Le tableau qui suit répertorie les contrôles d'inspection qui doivent être effectués par l'utilisateur, ainsi que leur périodicité. Si le véhicule électrique ne subit pas avec succès l'un des contrôles d'inspection, reportez-vous au chapitre indiqué ou adressez-vous à votre fournisseur Invacare agréé. Vous trouverez une liste plus complète de contrôles d'inspection et d'instructions de maintenance dans le manuel de maintenance de ce véhicule, que vous pouvez vous procurer auprès d'Invacare. Ce manuel s'adresse toutefois à des techniciens de maintenance formés et agréés et les tâches décrites ne doivent en aucun cas être effectuées par l'utilisateur.

9.3.1 Avant chaque utilisation du véhicule électrique

Élément	Contrôle d'inspection	En cas d'échec
Avertisseur sonore	Vérifiez son bon fonctionnement.	Contactez votre fournisseur.
Système d'éclairage	Vérifiez que l'ensemble des feux, comme les clignotants, les feux avant et les feux arrière, fonctionnent correctement.	Contactez votre fournisseur.
Batteries	Assurez-vous que les batteries sont chargées. Vous trouverez une description de l'indicateur de charge de la batterie dans le manuel d'utilisation fourni avec votre manipulateur.	Chargez les batteries (reportez-vous à la section 7.2.3 Comment charger les batteries, page 52).

9.3.2 Une fois par semaine

Élément	Contrôle d'inspection	En cas d'échec
Accoudoirs/pièces latérales	Vérifiez que les accoudoirs sont correctement fixés à leurs supports et qu'ils ne bougent pas.	Serrez la vis ou le levier de serrage qui maintient l'accoudoir (reportez-vous au chapitre 4 Réglages (Mise en service), page 24). Contactez votre fournisseur.
Pneus (pneumatiques)	Assurez-vous que les pneus ne sont pas endommagés.	Contactez votre fournisseur.

Élément	Contrôle d'inspection	En cas d'échec
	Vérifiez que les pneus sont gonflés à la bonne pression.	Gonflez le pneu à la bonne pression (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 68). Contactez votre fournisseur pour le faire réparer.
Pneus (increvables)	Assurez-vous que les pneus ne sont pas endommagés.	Contactez votre fournisseur.

9.3.3 Une fois par mois


Élément	Contrôle d'inspection	En cas d'échec
Toutes les pièces rembourrées	Assurez-vous que les pièces ne sont pas abîmées ni usées.	Contactez votre fournisseur.
Repose-jambes amovibles	Assurez-vous que les repose-jambes peuvent être correctement fixés et que le mécanisme de desserrage est opérationnel.	Contactez votre fournisseur.
	Vérifiez que toutes les options de réglage fonctionnent correctement.	Contactez votre fournisseur.
Roulettes	Vérifiez que les roulettes pivotent librement.	Contactez votre fournisseur.
Roues motrices	Vérifiez que les roues motrices pivotent sans bouger. Pour effectuer plus facilement cette vérification, demandez à une personne de se tenir derrière le véhicule électrique et d'observer les roues motrices pendant que vous vous éloignez.	Contactez votre fournisseur.
Composants électroniques et connecteurs	Assurez-vous que les câbles ne sont pas endommagés et que les prises sont correctement installées.	Contactez votre fournisseur.


9.4 Roues et pneus

Endommagement des roues

Contactez votre fournisseur en cas de roue endommagée. Pour des raisons de sécurité, ne réparez pas la roue vous-même ou ne la faites pas réparer par des personnes non agréées.

Pneumatiques

- 
Risque de détérioration du pneu et de la jante
 Ne conduisez-jamais avec une pression des pneus trop basse qui pourrait endommager les pneus. Si la pression des pneus est excessive, la jante peut être endommagée.
 – Gonflez les pneus à la pression recommandée.

 Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression.

Vérifier hebdomadairement que les pneus sont gonflés à la bonne pression, reportez-vous au chapitre 9.3 Contrôles d'inspection, page 63.

Pour connaître la pression recommandée pour les pneus, reportez-vous à l'inscription qui figure sur le pneu ou la jante ou contactez Invacare. Consultez le tableau ci-dessous pour plus d'informations sur les conversions.

psi	bar
22	1,5
23	1,6

psi	bar
25	1,7
26	1,8
28	1,9
29	2,0
30	2,1
32	2,2
33	2,3
35	2,4
36	2,5
38	2,6
39	2,7
41	2,8
44	3,0

9.5 Stockage à court terme

En cas de panne grave, les mécanismes de sécurité intégrés à votre véhicule électrique se déclenchent pour le protéger. Le module d'alimentation empêche tout déplacement du véhicule électrique.

Dans un tel cas de figure, et en attendant la réparation du véhicule électrique :

1. Coupez l'alimentation.
2. Déconnectez les batteries.
Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. Reportez-vous au chapitre relatif à la déconnexion des batteries.
3. Contactez votre fournisseur.

9.6 Longue période de stockage

Si le véhicule électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée, vous devez le préparer en vue de son stockage afin de prolonger sa durée de vie ainsi que celle des batteries.

Stockage du véhicule électrique et des batteries

- Nous recommandons de stocker le véhicule électrique à une température de 15 °C et d'éviter les températures extrêmes afin de prolonger la durée de vie du véhicule et des batteries.
- Les composants sont testés et approuvés pour des plages de températures supérieures, détaillées ci-dessous :
 - La plage de températures autorisées pour le stockage du véhicule électrique est comprise entre -40 ° et 65 °C.
 - La plage de températures autorisées pour le stockage des batteries est comprise entre -25 ° et 65 °C.

- Même lorsqu'elles ne sont pas utilisées, les batteries s'auto-déchargent. Il est conseillé de débrancher le bloc batteries du module d'alimentation si le véhicule électrique est stocké sur une période supérieure à deux semaines. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. Reportez-vous au chapitre relatif à la déconnexion des batteries. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre fournisseur.
- Les batteries doivent toujours être entièrement chargées avant leur stockage.
- Si le véhicule électrique est stocké sur une période supérieure à quatre semaines, vérifiez les batteries une fois par mois et rechargez-les au besoin (avant que la jauge n'indique qu'elles sont à moitié chargées) afin d'éviter toute détérioration.
- Stockez dans un environnement sec, bien aéré et protégé des influences extérieures.
- Surgonflez légèrement les pneumatiques.
- Positionnez le véhicule électrique sur un sol qui n'est pas décoloré à cause du frottement dû au caoutchouc des pneus.

Préparation du véhicule électrique en vue de son utilisation

- Rebranchez le bloc batteries dans le module d'alimentation.
- Les batteries doivent être chargées avant l'utilisation.
- Faites contrôler le véhicule électrique par un fournisseur Invacare agréé.

10 Après l'utilisation

10.1 Reconditionnement

Ce produit peut être réutilisé. Pour reconditionner le produit en vue de son utilisation par un nouvel utilisateur, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

- Nettoyage et désinfection. Reportez-vous à la section 9 Maintenance, page 62.
- Inspection conformément au programme de maintenance. Consultez les instructions de maintenance, disponibles auprès d'Invacare.
- Adaptation à l'utilisateur. Reportez-vous à la section 4 Réglages (Mise en service), page 24.

10.2 Gestion des déchets

- L'emballage des appareils va au recyclage de matériau.
- Les pièces métalliques vont au recyclage des vieux métaux.
- Les pièces en plastique vont au recyclage des matières plastiques.
- Les pièces électriques et circuits imprimés vont aux déchets électroniques.
- Les batteries usées ou endommagées sont reprises par votre magasin de matériel paramédical ou par la société Invacare.
- La gestion des déchets doit se faire conformément aux prescriptions nationales légales respectivement en vigueur.
- Demandez à l'administration de votre ville ou commune quelles sont les entreprises locales compétentes.

11 Caractéristiques techniques

11.1 Caractéristiques techniques

Les informations techniques fournies dans ce document s'appliquent à une configuration standard ou représentent les valeurs maximales théoriques. Ces caractéristiques peuvent changer en cas d'ajout d'accessoires. Les modifications précises de ces caractéristiques sont détaillées dans les sections portant sur les accessoires spécifiques.

 Notez que dans certains cas, les valeurs mesurées peuvent varier de ± 10 mm.

Conditions et lieux d'utilisation et de stockage autorisés	
Plage de températures de fonctionnement conformément à la norme ISO 7176-9 :	<ul style="list-style-type: none"> de -25 à +50 °C
Température de stockage recommandée :	<ul style="list-style-type: none"> 15 °C
Plage de températures de stockage conformément à la norme ISO 7176-9 :	<ul style="list-style-type: none"> de -25 à +65 °C avec batteries de -40 à +65 °C sans batteries
Système électrique	
Moteurs	<ul style="list-style-type: none"> 2 x 350 W
Batteries	<ul style="list-style-type: none"> 2 x 12 V/70 Ah (C20) anti-fuite/gel
Fusible principal	<ul style="list-style-type: none"> 80 A
Degré de protection	IPX4 ¹
Dispositif de recharge	
Courant de sortie	<ul style="list-style-type: none"> 8 A \pm 8 %
Tension de sortie	<ul style="list-style-type: none"> 24 V nominal (12 cellules)

Pneus de roue motrice	
Type de pneu	<ul style="list-style-type: none"> • Trelleborg 8x3.00 pneumatique
Pression des pneus	<p>La pression de gonflage maximum préconisée pour les pneus en bar ou kPa est indiquée sur la paroi interne du pneu ou sur la jante. Si plusieurs valeurs sont indiquées, la plus faible dans les unités correspondantes s'applique.</p> <p>(Tolérance = -0,3 bar, 1 bar = 100 kPa)</p>

Pneus de roulette	
Type de pneu	<ul style="list-style-type: none"> • 200x50 increvable

Caractéristiques de conduite	
Vitesse	<ul style="list-style-type: none"> • 10 km/h
Distance de freinage min.	<ul style="list-style-type: none"> • 2 100 mm
Pente nominale ²	<ul style="list-style-type: none"> • 11° (19,3 %) conformément aux caractéristiques du fabricant avec une charge de 120 kg, un angle d'assise de 4°, un angle de dossier de 20°
Hauteur max. de l'obstacle	<ul style="list-style-type: none"> • 60 mm
Diamètre de braquage	<ul style="list-style-type: none"> • 1 700 mm
Largeur du pivot	<ul style="list-style-type: none"> • 1 300 mm
Autonomie conformément à la norme ISO 7176-4 ³	<ul style="list-style-type: none"> • 45 km environ

Dimensions conformément à la norme ISO 7176-15	
Hauteur totale	<ul style="list-style-type: none"> • 1 100 mm
Largeur totale max.	<ul style="list-style-type: none"> • 645 mm

Dimensions conformément à la norme ISO 7176–15	
Longueur totale (repose-jambes standard inclus)	• 1 100 mm
Longueur totale (sans repose-jambes standard)	• 890 mm
Longueur du rangement	• 890 mm
Largeur du rangement	• 665 mm
Hauteur du rangement	• 980 mm
Hauteur d'assise ⁴	• 455 - 560 mm
Largeur d'assise (plage de réglage des accoudoirs entre parenthèses)	• 530 mm (540 - 590 mm ⁵)
Profondeur d'assise	• 410/470/510 mm
Hauteur de dossier	• 490 mm
Épaisseur du coussin d'assise	• 50 mm
Angle du dossier	• de 85,95° à 135,15°
Hauteur de l'accoudoir	• 250 - 325 mm
Profondeur de l'accoudoir	• 326 mm
Longueur du repose-jambes	• 325 - 470 mm
Angle du repose-jambes	• 68,2°
Angle d'assise, réglage électrique	• 0° - +25°
Angle d'assise, réglage manuel	• jusqu'à 22°
Emplacement horizontal de l'essieu ⁶	• 54 mm

Poids⁷	
Poids à vide	• 117 kg
Poids des composants	
Batteries 70 Ah	• env. 23 kg par batterie
Charge	
Charge max.	• 120 kg
Charges par essieu	
Charge max. sur l'essieu avant	• 80 kg
Charge max. sur l'essieu arrière	• 190 kg

- 1 La classification IPX4 signifie que le système électrique est protégé contre les projections d'eau.
- 2 Stabilité statique selon la norme ISO 7176-1 = 9° (15,8 %)
Stabilité dynamique selon la norme ISO 7176-2 = 6° (10,5 %)
- 3 Remarque : l'autonomie d'un véhicule électrique dépend fortement de facteurs extérieurs, tels que le réglage de la vitesse du fauteuil roulant, l'état de charge des batteries, la température ambiante, la topographie locale, les caractéristiques de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et l'utilisation des batteries pour l'éclairage, les servomoteurs, etc.

Les valeurs indiquées sont des valeurs maximales théoriques mesurées conformément à la norme ISO 7176-4.
- 4 Mesure sans le coussin d'assise

- 5 Largeur réglable pour le panneau latéral
- 6 Le poids à vide réel dépend des équipements fournis avec votre véhicule électrique. Chaque véhicule électrique Invacare est pesé au moment de quitter l'usine. Consultez la plaque signalétique pour connaître le poids à vide (batteries incluses).

12 Après-vente

12.1 Contrôles effectués

Vous devez confirmer par tampon et signature que toutes les tâches listées dans le calendrier d'inspection des instructions d'entretien et de réparation ont été correctement effectuées. Pour toute information concernant la liste des tâches d'inspection, reportez-vous au manuel de maintenance disponible auprès d'Invacare.

Examen à la livraison	1ère inspection annuelle
Tampon du fournisseur agréé / Date / Signature	Tampon du fournisseur agréé / Date / Signature
2ème inspection annuelle	3ème inspection annuelle

Tampon du fournisseur agréé / Date / Signature	Tampon du fournisseur agréé / Date / Signature
4ème inspection annuelle	5ème inspection annuelle
Tampon du fournisseur agréé / Date / Signature	Tampon du fournisseur agréé / Date / Signature

Invacare Sociétés de vente

Belgium & Luxemburg:

Invacare nv
Autobaan 22
B-8210 Loppem
Tel: (32) (0)50 83 10 10
Fax: (32) (0)50 83 10 11
belgium@invacare.com
www.invacare.be

Canada:

Invacare Canada LP
570 Matheson Blvd E. Unit 8
Mississauga Ontario
L4Z 4G4, Canada
Phone: (905) 890 8300
Fax: (905) 501 4336

France:

Invacare Poirier SAS
Route de St Roch
F-37230 Fondettes
Tel: (33) (0)2 47 62 64 66
Fax: (33) (0)2 47 42 12 24
contactfr@invacare.com
www.invacare.fr

Schweiz / Suisse / Svizzera:

Invacare AG
Benkenstrasse 260
CH-4108 Witterswil
Tel: (41) (0)61 487 70 80
Fax: (41) (0)61 487 70 81
switzerland@invacare.com
www.invacare.ch



Fabricants:

Invacare Deutschland GmbH
Kleiststraße 49
D-32457 Porta Westfalica
Germany

1448639-H 2017-03-22



Making Life's Experiences Possible®



Yes, you can.®